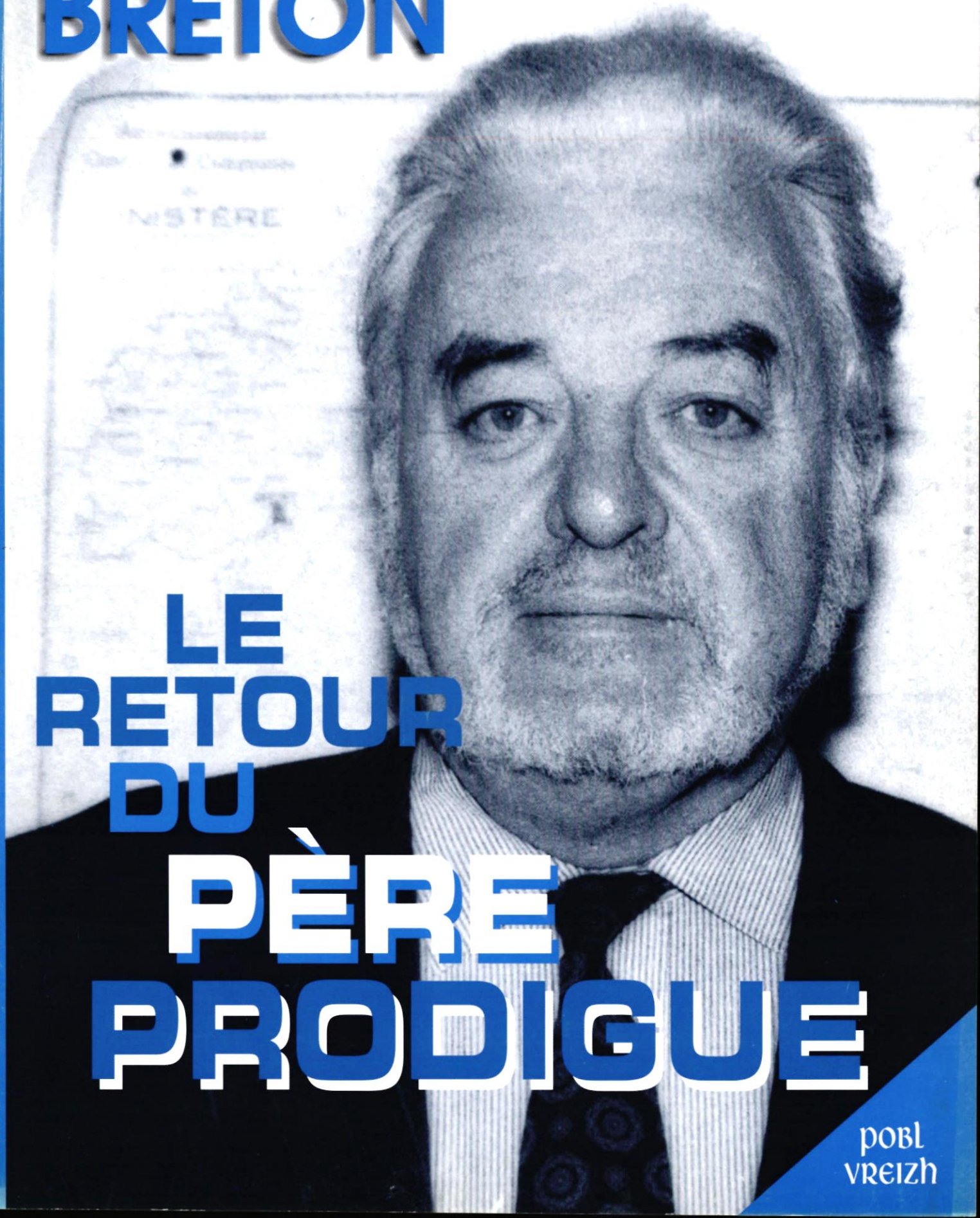
LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 410 / 15 F

FÉVRIER/C'HWEVRER 1998

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



LE RETOUR DU PÈRE PRODIGUE

POBL VREIZH

les bons conseils de tonton job

COMMENT SUPPRIMER LES CHOMEURS

Tu fais partie des 17 % de la population qui, avec Jean Maï Pen Touseg, désapprouvent le mouvement des chômeurs cosmopolites et tu as bien raison car, avec tes 10 000 cochons, 80 000 poulets et 100 vaches, c'est pas le boulot qui te manque. Les chômeurs ne doivent pas faire grève, car une grève risque toujours de casser l'outil de production. Ils doivent donc reprendre immédiatement le travail. Quoi ? C'est ce qu'ils cherchent ? Dans ce cas, faudrait voir à ne pas te laisser piéger, car ces gars là sont prêts à t'enlever les maxima sociaux de la bouche. Surtout qu'ils sont nombreux : 3 millions selon la police, 7 millions selon les organisateurs.

Depuis que t'es conseiller municipal, ton credo c'est de défendre l'emploi, c'est-à-dire surtout le tien. Si tu te mets à t'occuper des chômeurs, tous ceux qui travaillent vont crier à l'injustice. En plus ces gars là s'avancent masqués. Ils se disent chômeurs et, dans une manif, j'ai vu que certains portaient des pancartes avec écrit "demandeurs d'emploi". C'est dire leur double jeu. Ces temps-ci, dans les médias, il n'y en a que pour les chômeurs. On oublie toujours ceux qui travaillent. Personnellement j'en connais.

Après cette forte mise au point on peut entrer dans les détails. Il y a des solutions qui ont déjà fait leurs preuves, du genre une bonne guerre. 3 millions de chômeurs qui montent au front, la moitié seulement qui en revient, ça fait toujours 1,5 millions de casés. Ceux qui restent trouvent du boulot dans la reconstruction ou dans la fabrication des jambes de bois.

Ils veulent tous un boulot pas fatiguant, bien payé, stable, pas loin de chez eux, genre S.N.C.F., PTT, fonctionnaire, garagiste ou kinésithérapeute. Pour faire des boulots comme ceux-là, il faut le bon profil : moins de 25 ans et, si possible, 40 années d'expérience professionnelle. Ils oublient qu'il y a tout un tas d'autres petits boulots adaptés aux profils en-dessous.

Par exemple : branleurs de dindons, un boulot placé sous autorisation spéciale du pape, très à cheval sur ces choses là, étant donné que Jésus a inventé la dinde, le marron et le chocolat pour embellir la fête de Noël. Je reconnais que tout le monde ne peut pas branler le dindon, ça ferait trop de bruit dans la basse-cour et surtout trop de dindes à bouffer pour Noël, même à supposer qu'on en déverse quelques remorques dans la cour de la sous-préfecture, histoire de ne pas perdre la main et de donner du boulot aux employés municipaux. C'est pourquoi il faut aussi proposer des boulots moins manuels. Chercheur, par exemple. C'est un boulot qui marche bien, surtout si tu ne trouves pas tout de suite. Ou trouveur, qui convient mieux à ceux qui n'aiment pas chercher.

Récemment, pour relancer l'industrie automobile, on a offert une prime de 5 000F à ceux qui rapportaient leur vieille bagnole, à condition, évidemment, qu'ils en rachètent une neuve. De la même manière, on pourrait créer des emplois en relançant aussi l'industrie du textile avec une prime de 50 F à ceux qui rapportent leur vieux slip, à condition, évidemment, qu'ils en rachètent un neuf.

La relance passe aussi parfois par des chemins de traverse qu'il faut emprunter. Les chômeurs, par exemple, se mettent parfois à picoler de désespoir. Il ne faut surtout pas les en empêcher. S'ils s'accrochent avec persévérance à la bouteille, vignerons, vendangeurs, embouteilleurs, transporteurs, épiciers, infirmiers, toubibs et croque-morts seront bien occupés.

Il y a encore mieux : voleur. En France il y a environ 50 000 voleurs en cabane. Plus 50 000 en liberté (dont ceux du Crédit Lyonnais), car c'est une profession qui travaille en alternance. Ces 50 000 voleurs font, à eux seuls, vivre dans les 500 000 personnes : les flics qui leur courent après, les magistrats qui les jugent, les matons qui les gardent. Les fabriquants de matériel de sécurité : coffres forts, voiture blindées, gyrophares, bombes lacrymogènes, etc... Pour un seul voleur, ça fait aussitôt 10 emplois de créés. Bien meilleur ren-dement qu'un ivrogne !

Si, après tout ça, il reste encore des chômeurs, on peut organiser, avec Serge Dassault, qui vient de récupérer son permis de chasse à lunette infrarouge, et quelques copains chasseurs de Berrien, qui veulent en découdre avec Natura 2000, un safari-chômeur dans la forêt de Huelgoat. Un trophée à chaque gagnant, la queue et les oreilles. On peut aussi extensionner les terrains de golf en remplaçant les trous par des chômeurs. Et vlan ! dans le trou de balle ! Enfin, pour ceux qui ont des dons artistiques, on peut leur donner à construire, sur les places et dans tous les coins de rue, des statues à la gloire de Nicole Notat. Comme cela, au moins, les pigeons sauront où aller chier.

Tu vois que les idées ne manquent pas. Tout est bon pour créer du boulot, du moment qu'on ne vienne pas trop grignoter sur le tien.

Viens, on va sauver l'emploi à Plouzévédé, en s'envoyant un jaune au Safan bar. Merci qui ? Merci Tonton Job !

Job Kreizbreiz

Merci aux donateurs de janvier, qui nous aident efficacement à équilibrer nos comptes. La Cour d'Appel de Rennes, confirmant le Tribunal Correctionnel de Saint-Brieuc, a débouté le PDG des Presses Bretonnes de ses accusations de diffamation et confirme, indirectement, le travail d'information fait par le PB/PV. Cette qualité de l'information, cette indépendance, quoiqu'il en coûte, c'est grâce à vous qu'elles existent. En apportant votre soutien, vous contribuez à l'information libre et de qualité. Merci !

Souscription

12e liste 97: H. Le Sciellour, Nantes, 20 F; B. Guérin, Auray, 40 F; E. Jaute, Villeurbanne, 40 F; Y. Le Boedec, Caurel, 40 F; J.P. Quemener, Crozon, 40 F; A. Roque, Fougères, 40 F; J.J. Paugam, St-Thégonnec, 40 F; J.P. Lagadec, Guipavas, 20 F; V. Harnay, Douai, 40 F; D. Jézéquel Antony, 90 F; J.M. Le Monier, Perros-Guirec, 40 F; J. Martin, Combres-sous-les-Côtes, 40 F; D. Chorlay, Tréflévénez, 40 F; E. Bourges, Pleubian, 140 F; M. Iliou, Avrille, 40 F; J. Laferrierre, Camors, 90 F; J.C. Le Boulaire, Ploeren, 20 F; D. Le Bouguenec, Clamart, 20 F; M. Le Gallic, St-Mayeux, 340 F; D. Boucher, Montreuil, 200 F; R. Gicquel, St-Brieuc, 90 F; M. Guégan, Lorient, 65 F; C. Levasseur, Clisson, 20 F; D. Chorlay, Tréflévénez, 40 F; J. Guilbaud, St-Herblain, 140 F; M. Hado, Queven, 40 F; Ph. Scarnière, La Baule, 140 F; M. Lautredou, La Ravoire, 90 F; M. Hochepot, La Ravoire, 40 F; C. Le Guellec, Brest, 20 F; E. Simon, St-Cloud, 11 F; J.J. Page, Sine, 40 F; S. Doceul, Cordemais, 20 F; M.J. Alanot, Plouay, 40 F. Total: 2.176 F. Total année 1997: 27.720 F.

410

Les abonnés dont la bande-adresse porte ces numéros (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex
Tél. 02.97.21.21.82
Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier

Abonnements, administration :
9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc.
Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

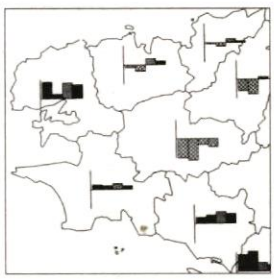
Dépôt légal : 1er trimestre 1998

Sommaire



Notre couverture est consacrée au retour de Rohan Leprohon, qui ne laissera pas indifférents tous ceux qui ont travaillé avec lui, à l'UDB ou ailleurs.

Le P.B. nous avait fourni le texte intégral de "Réussir ensemble la Bretagne". Nous n'y revenons pas ce mois-ci. Par contre, nous publions quelques extraits d'un texte qui aurait pu animer la campagne. Il s'agit d'une étude sur la démographie en Bretagne qui sera examinée au Conseil Economique et Social... en avril seulement ! Dommage. (p. 7 et 28).



La Cour d'Appel a donné raison au Peuple Breton contre les Presses Bretonnes dirigées par Le Rachinel, membre du bureau politique du F.N. (voir p. 8).

Après un retour nécessaire sur le maïs transgénique (p. 9), Leurre de vérité (p. 10), Pobl Vreizh, encore peu étoffé (merci aux fidèles Fañch Péru et Glaoda Millour !), on aborde quelques pages (13 à 19) qui bousculent le paysage, dans un joyeux mélange culturel et politique.



La rubrique "Peuples du Monde" se polarise sur une actualité hélas souvent bien rude (p. 21 à 24) et les "P.B. Services", malgré une limitation de certaines longueurs (?) continuent à s'étendre, en écrasant le courrier, fort discret depuis de longs mois. Sommes-nous coupables de favoriser la dynamique culturelle, en laissant tomber le courrier des lecteurs ?



Joël Guégan

Le Duc De Rohan nommé prétendant à la couronne de Bretagne par Paris

A gauche, on n'a pas l'air d'y croire beaucoup, à la victoire aux régionales. La priorité est donc donnée aux petits pugilats départementaux entre les seconds couteaux du club des notables locaux. La cuisine interne, a pris le pas sur un souci attendu par les naïfs d'une tentative de dynamique régionale. L'idée d'un vrai débat sur les problèmes bretons relève dans ces circonstances d'une vision utopico-romantique. La gauche française, plurielle ou pas, continue à être systématiquement polarisée par le petit ronronnement du folklore parisien, et ne se polarise en aucune façon sur la nécessité d'une réforme profonde du fonctionnement des institutions, afin de rattraper le retard évident que nos régions accumulent par rapport aux structures européennes comparables. Cela coûtera cher à l'ensemble de l'hexagone, car la poursuite de la centralisation a les conséquences économiques que l'on sait. Cela coûtera cher à la Bretagne, car elle continuera à voir ses jeunes – et souvent les mieux formés – nous quitter, et l'absence d'une vraie politique répondant à la réalité bretonne globale aura à long terme les conséquences décrites par le CES dans le document que le PB publie avant la date prévue par certains sans parler des prévisions du Ministère de l'Aménagement du Territoire déjà évoqués par le PB en 1997.

On ne sait pas trop où le candidat de la gauche jacobine à la présidence de l'Assemblée Régionale a été désigné. Les gros bras du PS breton semblant plus intéressés par leur mise en Seine, on semble avoir laissé un os à quelqu'un qui affirme, des fois, croire à la victoire de la gauche sur la Vilaine. Par contre, la droite a fait très fort. C'est un brain trust parisien réunissant les pennou braz du RPR et de l'UDF qui a choisi le futur président du potiche club de la droite à Rennes. Est-ce le bon choix ? Le R(PR) semble avoir une haute idée de sa popularité actuelle et de l'image du Duc. La candidature de Méhaignerie, probablement bien soutenue par un journal de l'Ouest, aurait peut-être davantage gêné la gauche tiède, les images se rejoignant souvent dans le consusariat peripartenarial ramollo.

Merci à la droite, malgré tout pour l'éthique en toc ! Faire désigner par Paris le représentant d'une famille bretonne typique comme candidat à la présidence de Bretagne au moment de la galette des rois, ça me fait jouir, franchement. Le pôle d'excellence, comme disent les cuistres, de la Démocratie Universelle que constitue la France quasiment éternelle, nous donne là un exemple de centralisation de la décentralisation qui devrait être généralisé.

Il est vrai que, tels qu'on les a vus dans le film sur TF1-Bouyghes, les Bretons sont vraiment trop cons pour que leur soit laissé le pouvoir de se choisir un "chef".

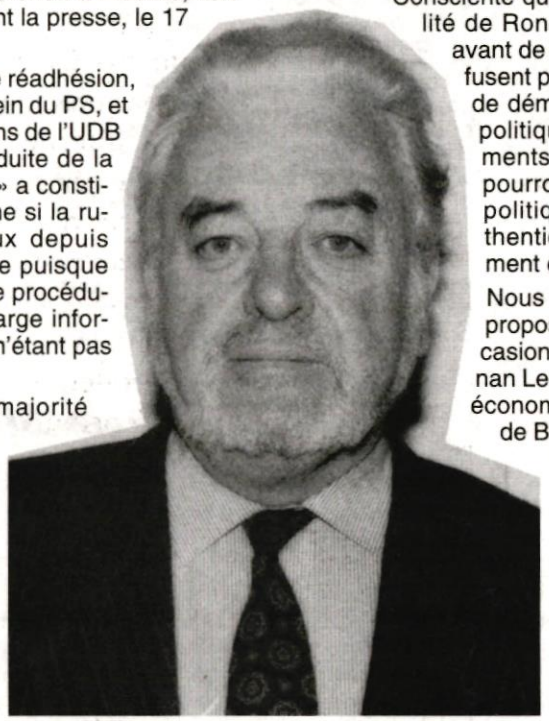
Joël GUÉGAN

Ronan Leprohon conduira la liste «Réussir ensemble la Bretagne» dans le Finistère

"Le retour du père prodigue"

C'est en ces termes que Ronan Leprohon a résumé, non sans malice, son retour à l'UDB devant la presse, le 17 janvier, à Quimper.

Dire que la double annonce de cette réadhésion, après quinze ans de militantisme au sein du PS, et de la décision des adhérents finistériens de l'UDB de confier à Ronan Leprohon la conduite de la liste « Réussir ensemble la Bretagne » a constitué une surprise, c'est peu dire. Même si la rumeur courait dans certains milieux depuis quelques jours, ce qui était inévitable puisque cette décision fut prise au terme d'une procédure démocratique qui impliquait une large information au sein de l'UDB. Et l'homme n'étant pas une carpe...



Qu'ils aient voté dans une large majorité pour la désignation de Ronan Leprohon comme tête de liste (75 % dans le Finistère) ou qu'ils aient voté contre, tous les militants de l'UDB, en particulier ceux du Finistère, ont fait preuve d'une rare maturité politique. L'écueil d'un traitement émotionnel du sujet fut évité. Le renouvellement des effectifs de l'UDB depuis 1982, année où Ronan Leprohon, cofondateur de l'UDB en 1964, démissionna pour adhérer au PS, n'y est sans doute pas étranger, mais il est vrai aussi que les « anciens » du parti ont accueilli avec sympathie la démarche de leur ancien et nouveau camarade. La chasse au « traître » ne fut jamais à l'ordre du jour. Chacun comprit que si Ronan Leprohon jugeait utile et nécessaire de retrouver ses « anciennes amours » comme le dit RBO, c'est aussi parce que les changements profonds qu'a connus l'UDB tant dans son mode de fonctionnement (l'exclusion y est passée de mode depuis plus de quinze ans) que dans son approche des questions économiques ou des relations entre la Bretagne et l'Europe ont rendu ces retrouvailles possibles.

Consciente que les services d'un militant de la qualité de Ronan Leprohon, que le PS sut utiliser avant de penser pouvoir s'en passer, ne se refusent pas, l'UDB y a vu la meilleure occasion de démontrer que son choix de l'autonomie politique restait le bon et que les changements réels dont la Bretagne a besoin ne pourront se faire qu'au travers d'une forte politique authentiquement bretonne, authentiquement de gauche et authentiquement écologiste.

Nous savions que nous étions les seuls à proposer un projet pour la Bretagne à l'occasion de ces élections régionales. Que Ronan Leprohon, ancien « patron » des affaires économiques pour la Communauté urbaine de Brest, ancien conseiller régional et orateur écouté parmi les élus régionaux pendant plus de vingt ans, le confirme publiquement ne peut que renforcer notre détermination. La route choisie est la bonne et il nous revient de l'éclairer.

On prête à Louis Le Pensec le propos suivant : *« L'UDB a beaucoup semé, et c'est le PS qui récolte »*. Ce que nous dit Ronan Leprohon en dénonçant l'immobilisme des socialistes bretons sur la question du statut politique de la Bretagne face aux évolutions saisissantes qui nous environnent (cf. l'Ecosse et le Pays de Galles), c'est que le PS a gâché la récolte. Ce dont la Bretagne a besoin ce 15 mars, prélude d'un nouveau printemps, ce ne sont pas les héritiers du mitterrandisme défunt mais des serviteurs sincères et dévoués de la cause bretonne.

Christian GUYONVARC'H
Porte-parole de l'UDB

La parole à Ronan LEPROHON

Le PB : *Tu as été pendant six ans le «patron» du développement économique pour la Communauté urbaine de Brest et tu sièges depuis 20 ans au Conseil Régional, sous l'étiquette PS depuis 1982. Qu'est-ce qui t'a conduit à quitter le PS ?*

R.L. : La gauche en général, le PS en particulier ont travaillé pour la Bretagne ; il ne faut pas nier la réalité : la situation de notre pays a bien changé en 30 ans et souvent en mieux. Mais la tâche reste immense. Économie, culture, nature, identité, les chantiers ouverts par la régionalisation sont stoppés et le PS ne s'intéresse absolument plus à leur dimension bretonne. Celle-ci, dans les débats internes au PS, se résume à des chocs d'ambitions personnelles entre leaders locaux. La question identitaire, surtout, n'a jamais été tranchée : qu'en est-il du «droit à la différence» qui était brandi en Bretagne dans les années 80 pour séduire l'électorat de l'UDB ?

Il n'est même pas sûr qu'aujourd'hui à Paris, la gauche française (Allègre, Chevènement, Hue) ne s'y opposerait pas, PS en tête...

Le PB : *On ne va pas s'attarder sur «l'archéologie» de l'UDB, mais nos lecteurs, notamment les plus jeunes, se demandent sans doute ce qui a motivé ton départ en 1982 puis ta demande de réadhésion à l'UDB seize ans plus tard.*

R.L. : Pas d'archéologie en effet, d'autant que les «fossilles» ont bien évolué dans le temps. Disons, pour simplifier, qu'en 1981, j'avais vivement souhaité que l'UDB joue l'union à gauche, s ans arrière-pensée, y compris en acceptant de participer au pouvoir en Bretagne, au risque de décevoir. A l'époque, une majorité du Parti s'est refusée à l'exercice. Illustration : entre Mitterrand (qui pouvait être élu et qui le fut) et Marchais (qu'on pouvait difficilement prendre pour un démocrate) on s'est refusé à choisir clairement au 1er tour des présidentielles...

Pourquoi revenir en 1998 ? C'est tout simple : parce-que, maintenue par

des anciens camarades à qui je dois ici rendre hommage, renouvelée profondément par une autre génération de militants, l'UDB est aujourd'hui encore le seul parti breton digne de ce nom. Or une telle formation est indispensable pour faire évoluer en Bretagne l'opinion de nos compatriotes, ce qui est l'enjeu démocratique de l'avenir.

Le PB : *Comment perçois-tu ces élections régionales ? Quels en sont les enjeux pour la Bretagne d'après toi ?*

R.L. : Une fois encore, nous aurons un scrutin départemental qui est la négation même de l'idée de Région (Scrutin qui a été imposé par le «départementaliste» Mitterrand, mais que tous ses successeurs se sont bien gardés de changer, tout en affirmant souvent l'inverse...). Le débat sera donc avorté et les élections ne se joueront pas sur les vrais problèmes bretons.

Cependant, quand j'ai pris connaissance des 46 propositions de l'UDB, j'ai été frappée par leur sérieux et leur cohérence. Personne, en Bretagne, n'a cette capacité de proposition. Certes, on ne parlera sans doute pas beaucoup de ces propositions mais il est bon que la politique soit ainsi éclairée ; sont en jeu le renouveau du «modèle» économique breton, la reconquête de la nature bretonne, la cohésion solidaire du peuple breton, l'affirmation sans complexe de notre identité.

LE PB : *Que dirais-tu à un(e) jeune Breton(ne), ou à un(e) moins jeune, qui voudrait travailler pour la Bretagne mais qui hésiterait à s'engager politiquement en raison de l'image globalement négative que dégage la politique en général ?*

R.L. : A ce jeune, je dirai : «D'abord ne te trompes pas : si tu ne fais pas de politique, d'autres la feront à ta place et un jour tu constateras que ton désintérêt d'aujourd'hui t'aura coûté cher. En effet, qui, demain, imposera ton cadre de vie, tes «choix» de consommateur, tes possibilités culturels ou sportives, les conditions de ton travail, ta liberté quotidienne, tout ce dont ta vie sera faite, sinon, en définitive «la politique» ? Alors ne la laisse pas à d'autres...

Travailler pour la Bretagne est possible et souhaitable dans les mouvements associatifs, dans la création artistique, etc. Mais rien n'est plus cohérent que de compléter ces choix par un engagement politique logique, donc, dans le cas présent, à l'Union Démocratique Bretonne. Ta légitime fierté d'être Breton a aussi une dimension politique.

Élections régionales : et la Bretagne dans tout ça ?

L'Union démocratique bretonne (UDB), comme tout citoyen préoccupé par l'avenir de la Bretagne dans une Europe et un monde en profonde mutation, ne peut que s'inquiéter de la tournure qu'a prise la pré-campagne des élections régionales. Le mauvais scénario des deux élections régionales précédentes semble se rejouer.

En 1986, les enjeux régionaux avaient été passés sous silence en raison d'un couplage avec des élections législatives. En 1992, le discrédit dont souffrait le gouvernement en place avait transformé les élections régionales en vote-sanction contre le Parti socialiste.

En 1998, à moins de deux mois du scrutin, les appareils parisiens des partis traditionnels, à droite comme à gauche, parasitent une fois de plus les enjeux réels de cette élection. Les vrais enjeux politiques sont absents d'un débat qui se polarise sur les têtes de liste départementales et les présidents de région virtuels adoubés par les chefs de parti et sur les marchandages de postes entre régions.

Alors que la Grande-Bretagne accorde une large autonomie à l'Ecosse et au Pays de Galles et fait de la France le dernier grand État centralisé d'Europe, quel sera le poids politique et économique des régions françaises dans l'Union européenne de demain, élargie à l'Est et moins généreuse dans la distribution de ses aides régionales ? Cette question de fond, à laquelle toutes les listes devraient être appelées à répondre, semble presque incongrue.

Est-il encore permis de parler de la Bretagne ?

Réussir ensemble la Bretagne

Des listes dans les 5 départements bretons

Peu à peu, malgré les vraies fausses négociations qu'il faut subir pendant les périodes électorales, les conditions dans lesquelles nos listes vont se construire s'éclaircissent.

Nous aurions souhaité – nous l'avons dit et nous le répétons à plusieurs niveaux dans ce journal – qu'une élection régionale pose les vrais problèmes régionaux, d'emblée. Afin que les électeurs bretons aient l'occasion et le temps de faire des choix clairs. Nous avons essayé d'y contribuer, en particulier en publiant le texte "Réussir ensemble la Bretagne", qui, sans avoir de prétention excessive, nous paraît être une synthèse solide, un bon point de départ. Chacun appréciera la volonté de construire des uns et des autres, sur des bases saines.

Ce 27 janvier, nous n'avons pas encore "bouclé" nos listes. Elles restent ouvertes – réellement ! **Christian Guyonvarc'h estime au moins à un tiers la proportion de non-UDB sur les listes.**

Nous pouvons seulement annoncer nos "têtes de liste" :

Côtes d'Armor, Robert PEDRON – Finistère, Ronan LEPROHON
Ille-et-Vilaine, Henri GOURMELEN – Loire-Atlantique, Patrick PELLEN
Morbihan, Christian GUYONVARC'H.

Un aveu d'impuissance

Qui a dit : *"Si vous supprimez les fonds structurels européens (*), il n'y a plus de politique d'aménagement du territoire en France"* ? Non, ce n'est pas un méchant autonomiste breton mauvais patriote, c'est le président de l'Assemblée nationale Laurent Fabius en personne, le 23 janvier à Aix-la-Chapelle, à l'occasion d'une rencontre entre députés français et allemands.

Or il est déjà acquis qu'avec l'élargissement de l'Union européenne à l'Est (Pologne, Hongrie, République Tchèque...), les aides européennes versées à la Bretagne (2,3 milliards de francs de 1994 à 1999 pour la seule région administrative) vont nettement diminuer dès l'an 2000. Puisqu'il n'y a pas de politique de rechange en France, et Laurent Fabius vient de le confirmer, l'autonomie fiscale de la Bretagne n'est plus le sujet d'une querelle idéologique mais devient une question de survie. Ou la Bretagne se prend en main ou elle s'appauvrit. A-t-on vraiment le choix ?

(*) Les fonds structurels, qui représentent 25 % du budget de l'Union européenne, sont le Fonds de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds agricole d'orientation (GEOGA-Orientation), à ne pas confondre avec la section Garantie du FEOGA qui intervient au niveau des prix agricoles (différence entre le prix du marché et le prix garanti à l'agriculteur) et qui absorbe encore plus de 50 % du budget européen. Les fonds structurels interviennent à la fois auprès des territoires et des catégories sociales en difficulté.

Réunification de la Bretagne !

TOUS À NANTES pour la consultation populaire LE 1ER MARS

Le comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB) organisera le dimanche 1er Mars prochain, à Nantes, une consultation populaire indicative sur la réunification de la Bretagne. Car ne nous y trompons pas : Nantes en Bretagne, c'est aussi bien une priorité économique et sociale, qu'historique.

En effet, l'emploi pâtit de ce découpage aberrant, alors que les fonds publics dans le cadre d'une Bretagne à cinq département pourraient être mieux utilisés notamment dans la réalisation des schémas de développements cohérents (routiers, ferroviaires...).

Tout le monde sait que la Bretagne fait vendre et ce grâce à son image reconnue par tous en tant que gage de qualité.

Enfin, un retour de la Loire Atlantique en Bretagne, c'est assurer un désenclavement de celle-ci par le sud ; permettre d'utiliser à plein le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire (4e port de France) ; redonner une cohérence et un élan au tourisme en Bretagne réunifiée ; développer les infrastructures existantes dans les domaines de l'agro-alimentaire, de la pétrochimie, de l'aéronautique, etc.

Le retour de la Loire Atlantique en Bretagne est donc une priorité économique car bénéfique pour l'emploi.

Répondre à 4 questions

Ainsi au travers de cette grande consultation populaire, les participants seront invités à répondre par oui ou par non à quatre questions :

– La première portera sur la reconnaissance comme collectivité territoriale de l'entité formée par les cinq départements de la Bretagne historique (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique).

– La seconde portera sur le droit, pour cette région de créer avec les collectivités voisines une ou plusieurs structures permanentes de concertation et de décision dans les domaines d'intérêt commun.

– La troisième portera sur le droit, pour la Bretagne et ces éventuelles structures communes de choisir la ou les villes ou siégeront leurs organes délibératifs et exécutifs.

– La quatrième portera sur la reconnaissance pour tous les habitants de la Bretagne des mêmes droits et devoirs, sans distinction d'origine de confession, dans le meilleur esprit d'ouverture, de tolérance et de solidarité.

Une urne géante placée en centre ville recueillera les votes entre 11 et 17 heures. Sera admise à voter toute personne volontaire âgée de 18 ans au moins et résidant ou étant née dans l'u n quelconque des cinq départements bretons.

Cette consultation sera accompagnée en musique par l'intervention de groupes divers et variés qu'ils soient bretons ou d'horizons musicaux différents.

Le CUAB, tout en soulignant le caractère forcément symbolique de cette consultation du 1er mars, prévoit une forte participation populaire, qui fera du résultat un élément incontournable du débat régional.

Il est trop tard

Yvon Abiven m'a expédié une lettre signée par l'ensemble des députés PB bretons et adressée à Lionel Jospin, relative à la culture bretonne. Comme elle était bien rédigée, j'ai eu un premier mouvement de sympathie et j'ai pensé la publier.

Il est clair que je faisais une erreur grossière. Pourquoi ? Parce que chaque élection donne lieu à des manœuvres de ce genre. Qu'elles proviennent de certains individus de bonne volonté ou pas, là n'est plus la question. Le cumul des promesses, des faux semblants, suivis de revendications non satisfaites, de bagarres incessantes des militants culturels bretons pour obtenir ici ou là quelques résultats plus ou moins maigrichons montre de manière évidente qu'on ne peut prendre au sérieux les diverses composantes de la communication opportuniste du PS dans une phase préélectorale.

Al Louarn a déjà démontré dans le PB la petite mécanique de Madame Péry, député bien propre sur elle du Pays Basque. La lettre d'Yvon Etienne, malgré notre sympathie pour le personnage est de la même cuvée, au fond.

Et puis, à propos de lettre bien rédigée, ayons un peu de mémoire. Le plus joli texte, dans le genre, a été lu à Lorient au printemps 81, avant mai, par M. François Mitterrand.

Il est trop tard pour écrire de jolis textes. Il est temps de faire des choix politiques. Avant que certaines formes culturelles bretonnes aient péri.

Joël GUÉGAN

Les artistes pour la Bretagne

Soirée exceptionnelle (50 F)

LES ARCS, Quéven - Kewen

VENDREDI 6 MARS

Dans un esprit de rassemblement de toutes les forces culturelles bretonnes, la liste "*Réussir ensemble la Bretagne*" et le collectif d'artistes constitué pour la soutenir, organisent un grand concert-info pour la défense des intérêts bretons et l'avenir de la culture (tradition, création, diffusion, promotion)

VENEZ NOMBREUX !

Programme de la soirée :

18 h 45, accueil du public : visite des divers stands d'associations : culture, environnement et autres.

19 h à 20 h 30, conférence-débat. Présentation des listes et du projet "*Réussir ensemble la Bretagne*". Le Conseil Régional de Bretagne, pourquoi faire ? Débat : les enjeux culturels en Bretagne.

20 h 30 à 21 h, buffet, bar, stands.

21 h, concert, fest-noz (nombreux artistes). Programme détaillé, dans le prochain numéro du Peuple Breton.

Inscription au "Comité de soutien" (Section Art et Culture)

M., Mme, Mlle ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Tél. ..... Profession .....

Déclare s'inscrire au "Comité de soutien" de la liste "*Réussir ensemble la Bretagne*"

Fait à ..... le .....

Signature :

Adresser inscription et soutien financier (éventuel) à : Peuple Breton - Pobl Vreizh, BP 203, 56102 Lorient Cedex.

Projet de loi sur les 35 heures : une erreur stratégique qui retardera la généralisation de la semaine de 4 jours pour lutter contre le chômage

A la veille de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi relatif aux 35 heures, l'UDB tient à exprimer son désaccord avec la ligne gouvernementale. Chacun sait que les 35 heures ne créeront que très peu d'emplois en raison des gains de productivité et du système des primes, emprunté à la loi de Robien, qui permettront aux entreprises de licencier au bout de 2 ans tout en continuant à toucher les primes pendant au moins 3 ans.

La réduction du temps de travail est, non pas la seule, mais une des solutions pour donner du travail à un grand nombre de chômeurs sans multiplier les emplois précaires mal payés comme aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne où la pauvreté n'a jamais été aussi massive depuis 1945. Mais pour être créatrice de nombreux emplois, la réduction du temps de travail doit observer plusieurs principes qui sont absents du projet de loi gouvernemental.

A savoir :

1) ne plus compter en heures mais en journées de travail,

2) assortir l'augmentation conséquente des effectifs dans l'entreprise (au moins 10 %) d'une exonération des cotisations-chômage,

3) négocier dans l'entreprise une évolution modérée des salaires sur plusieurs années tout en garantissant le maintien des salaires proches du SMIC.

Imposé par la tendance la plus archaïque au sein du Parti socialiste pour laquelle le PS est "le parti des travailleurs" (et non pas celui des chômeurs), le projet de loi sur les 35 heures, en suscitant beaucoup de déceptions, risque de geler le débat sur la réduction du temps de travail pour 15 ans de plus comme la loi sur les 39 heures l'avait fait en 1981.

Communiqué de presse UDB (26/1/98)

Donner une voix aux chômeurs sans institutionnaliser le chômage

Depuis 1974 et le début de ce qu'on a longtemps appelé la crise et qui n'en était pas une, la production de richesses en France a augmenté, à prix constants, de 60 %. Au cours de la même période, la population française n'a cru que de 10 %. Globalement la société française s'est donc considérablement enrichie. Or, on compte aujourd'hui officiellement 3,2 millions de chômeurs, les statistiques n'intégrant pas ceux qui, trop découragés, ne sont même plus inscrits aux Assédic, et 4 millions de personnes en situation de grande précarité. Bref, depuis 20 ans les plus riches n'ont cessé de s'enrichir et les plus pauvres de s'appauvrir. Il était fatal que la «fracture sociale», fameux tube du printemps 1995, débouche tôt ou tard sur des accès de révolte. Nous y sommes.

Face aux questions des comités de chômeurs, le monde syndical et la gauche «plurielle» apparaissent singulièrement divisés, comme tétanisés. Le fait est qu'un grand nombre de chômeurs, tout particulièrement parmi ceux de longue durée en fin de droits, ne se reconnaissent pas dans l'action des syndicats et des partis traditionnels. Au-delà des polémiques stériles sur les «récupérations» ou les «manipulations», la question de fond est de savoir comment s'y prendre pour permettre à ces chômeurs de longue durée, décrochés du monde du travail, de se faire entendre dans le débat social pour faire valoir leurs revendications sans donner pour autant le sentiment que l'état de chômeur serait devenu un état «normal» au même titre que l'état de salarié ou de travailleur indépendant.

La voie est étroite entre l'écueil du refus méprisant et celui du chômage institutionnalisé, mais il n'en existe pas d'autre pour rendre aux chômeurs leur dignité et débloquer la situation.

UDB - 9/1/98

Mouvement des chômeurs et précaires : la mobilisation témoigne d'une singularité bretonne dans le refus du fatalisme

La mise sur pied d'une coordination des comités de chômeurs et précaires de Bretagne et l'amorce d'un mouvement de solidarité dans les milieux lycéens et étudiants, déjà fort en Loire-Atlantique, témoignent à la fois d'une angoisse des jeunes Bretons face à l'avenir et d'un refus du chômage et/ou de l'émigration comme fatalité.

La Bretagne, Loire-Atlantique comprise, se distingue nettement des régions et départements voisins par ce refus du fatalisme qui s'exprime au travers d'une mobilisation croissante. Cette singularité bretonne doit interpeller les candidats aux élections régionales et cantonales du 15 mars.

Les candidats de l'UDB y défendront une proposition qui leur tient à cœur depuis plusieurs années : la création de coopératives locales de services. Organisées à l'échelle des bassins d'emploi, ces coopératives locales de services, associant dans leur administration tous les acteurs économiques et sociaux locaux, seraient chargées d'assurer le financement de nouveaux emplois d'utilité sociale, qui répondent à des besoins individuels ou collectifs non satisfaits par le marché, en mobilisant une part du produit des cotisations-chômage versées par les entreprises et les salariés a l'UNEDIC. Il s'agit par là-même de passer progressivement d'une logique d'assistance, qui a trouvé ses limites avec plus de 3 millions de chômeurs, à une logique d'assurance anti-chômage pour ceux qui doivent quitter, temporairement ou définitivement, le système marchand. Cette mesure, qui requiert une grande souplesse dans son application pour ne pas léser les chômeurs, n'est possible que dans le cadre d'une politique de l'emploi largement décentralisée, ce que le système politique et administratif français, foncièrement jacobin, a interdit jusqu'à ce jour. Tout le contraire du dispositif emplois-jeunes, piloté par des préfets dont la rotation est assurée en moyenne tous les deux ans...

Communiqué UDB (23/1/98)

Le débat confisqué ! Les notables ont peur !

L'UDB est le seul parti qui a un projet pour la Bretagne, traduit en 46 propositions et publié sous le titre : *« Réussir ensemble la Bretagne ».*

Force est de reconnaître qu'aujourd'hui les prétendants à l'élection régionale sont plus intéressés par leur place sur les listes que par l'avenir de la Bretagne.

Le Peuple Breton publie quelques extraits de l'étude conduite par le CES de Bretagne sur les perspectives de la démographie de la Bretagne.

Cette étude s'appuie sur des données INSEE et Yves Morvan dans son dernier ouvrage en tire des conclusions et propositions.

Cette étude ne sera pas diffusée avant les élections régionales, mais le CES y consacrera une session de travail en avril.

Ayant reçu cette étude (les réseaux bretons fonctionnent !), je ne comprends pas sa non diffusion immédiate car elle est vraiment au centre des préoccupations bretonnes d'aujourd'hui. Elle interroge fortement le rôle du politique et la cohérence des programmes électoraux et des actions mises en œuvre.

Les 4 projections qui s'appuient sur le système actuel mettent en évidence le développement de l'Est de la Bretagne au détriment de l'Ouest, seule la zone de Brest s'en sort un peu mieux. Le Centre-Bretagne est bien évidemment en situation catastrophique. On ne peut que regretter que la Loire-Atlantique n'ait pas été incluse dans cette étude.

Ces conclusions alarmantes valident malheureusement les thèses de l'UDB : sans pouvoir régional fort et sans une autre politique il n'y aura pas développement équilibré et durable de la Bretagne.

Mais pourquoi ne pas mettre ce débat sur la place publique ? Et surtout au moment de la campagne électorale, qui doit être un temps privilégié de réflexion sur notre avenir, et sur la recherche de solutions...

La seule hypothèse que j'envisage est que les tenants du pouvoir ont la trouille, car les conclusions de cette étude mettent en évidence **leur échec :**

– Échec du Conseil Régional dans la promotion de l'aménagement du territoire breton.

– Échec des Conseils Généraux (de droite et de gauche) dans leur politique de développement équilibré.

– Échec des Maires de grandes villes dans leur politique de développement local (du moins pour la plupart).

– Échec d'un système de pensée, incapable de fuir le bilan des 30 glorieuses et qui n'a pas encore compris que pour agir localement, il fallait penser localement.

Robert PEDRON

NB : Nous ne mettons pas en cause ici, le CES de Bretagne, au contraire nous saluons son initiative et son remarquable travail de réflexion.

La démographie bretonne à l'horizon 2020

Il nous est impossible de reproduire ici un document de 32 pages, mais nous essayons de citer quelques éléments suffisamment significatifs pour que nos lecteurs constatent avec nous combien la non parution de ce document avant les élections régionales est regrettable. Et aussi, bien sûr, combien un débat sur ce rapport aurait pu contribuer à imposer à certains un positionnement clair avant le 15 mars.

La démarche retenue

La démarche consiste à effectuer quatre scénarios en réalisant des projections démographiques à partir des données exhaustives du recensement de 1990.

Dans ces scénarios sont mises en jeu trois hypothèses :

➤ Deux sont communes à tous les scénarios :

– la natalité pour laquelle l'hypothèse retenue est celle d'une descendance finale restant supérieure à 2 enfants par femme au terme de leur vie, soit une légère reprise de fécondité jusqu'en 2005 (2 enfants/femme), stabilisée ensuite.

– la mortalité pour laquelle l'hypothèse est la poursuite des gains que l'on constate actuellement (environ 1 an d'espérance de vie tous les 4 ans) et un rattrapage plus fort pour les hommes.

➤ En revanche, la troisième hypothèse varie fortement entre les 4 scénarios, il s'agit des migrations. Nous sommes partis de l'étude de la variation du solde migratoire constatée au cours des recensements et nous avons fait jouer dans ces quatre scénarios le solde migratoire des jeunes de 16 à 25 ans, celui des 25-45 ans et celui des plus de 50 ans, qui correspondent à des mouvements et à des motivations différents.

Nous obtenons donc 4 scénarios :

A) un scénario volontariste présentant le meilleur quotient de migration pour toutes les tranches d'âges, avec en plus un équilibre atteint pour les 16-25 ans d'ici 2010 (il y a jusqu'à présent déficit).

B) est un scénario intermédiaire pour les jeunes et identique à A pour les plus âgés et adultes.

C) est un scénario tendanciel, il prolonge les profils migratoires constatés entre les deux derniers recensements.

D) est un scénario pessimiste, il applique les quotients migratoires défavorables à tous les âges : solde migratoire négatif pour les jeunes, solde migratoire positif mais atténué pour les plus âgés. En plus, ce scénario envisage l'annulation de l'excédent migratoire des 16-25 ans à partir de 2010...

→ p. 28

UDB - Le Rachinel (F.N.)
3 à 0

À l'occasion de la 3e défaite du citoyen Le Rachinel contre l'UDB, nous nous permettons d'emprunter au «Canard Enchaîné» deux articles qui montre les côtés intéressants de notre adversaire.

Petites nouvelles du Front

■ IL Y EN A qui se montent vraiment le bourrichon, au Front ! Fernand Le Rachinel, un des imprimeurs préférés de Le Pen (lors de la dernière présidentielle, celui-ci l'avait chargé de l'impression de la totalité de ses professions de foi), patron entre autres des Presses bretonnes de Saint-Brieuc, de Sial Imprimerie à Saint-Lo, de Saint-Barth-Offset à Saint-Barthélemy, et par ailleurs conseiller général de la Manche et député européen lepéniste, vient d'envoyer sa carte de vœux à ses amis et clients, où il se présente en grand uniforme (voir ci-dessous).

Suit ce texte : « Après tout... pourquoi pas ! ? Puisque la France, qui fonce droit dans le mur tout en klaxonnant, va bientôt être à ramasser avec une petite cuillère. »

Et l'histoire du type qui repeint son plafond, il la connaît ?





Le Pen à décoller

Jean-Marie Le Pen, qui devait tenir le 10 janvier une conférence de presse à l'aéroport de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, a raté son coup de pub. Le chef du FN, après un séjour à Porto Rico, venait de passer une semaine dans l'île de Saint-Barthélemy, le Saint-Tropez des Caraïbes. A Pointe-à-Pitre, il reprenait l'avion d'Air Liberté pour Paris, accompagné de son épouse, de ses gardes du corps et de l'imprimeur Fernand Le Rachinel, gérant de Saint-Barth Offset et conseiller général FN.

Quelque 150 manifestants, malgré la police et les véhicules blindés de la gendarmerie, n'ont pas seulement empêché la conférence de presse : bloquant les comptoirs d'embarquement des bagages, ils ont réussi à faire poireauter d'une heure et demie de plus l'avion de Le Pen.

C'est honteux, de faire gaspiller leur temps aux grandes figures de la vie politique.

OF - Page St-Brieuc - 17/01/97

Le dirigeant des Presses Bretonnes est député FN

Écrire la vérité n'est pas diffamer

Merci au "Télégramme" de nous autoriser à reproduire l'article ci-contre, paru en Côtes-d'Armor.

Télégramme - 17/10/97

En soulignant ses liens avec le FN, Le Peuple breton n'a pas diffamé Les Presses bretonnes

La chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes a débouté, vendredi, la SA « Les Presses bretonnes », de Ploufragan, de son action en diffamation dirigée contre Joël Guégan, directeur du mensuel « Le Peuple breton », auquel il réclamait 2 MF de dommages-intérêts. L'arrêt de la cour d'appel revêt une importance particulière au regard de l'exercice de la liberté de la presse.

Dans son numéro de janvier 1997, le mensuel de l'Union démocratique bretonne avait publié un article intitulé « La triste fin d'une belle histoire : Les Presses bretonnes dans les griffes du Front national » et expliquant que depuis le rachat, en 1993, par Fernand Le Rachinel, responsable du FN, de l'imprimerie briochine créée au début du XVIIe siècle, celle-ci s'était orientée dans la publication de textes et ouvrages d'extrême droite.

« Pas d'atteinte à l'honneur » des Presses bretonnes

Le 28 août 1997, le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc avait prononcé la relaxe de M. Guégan, mais seulement au bénéfice de la bonne foi.

La cour d'appel est allée beaucoup plus loin en disant que « l'article, paru en janvier 1997 dans le mensuel « Le Peuple breton », n'est pas de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de la SA Les Presses bretonnes ».

Pour la cour « Il est établi que Fernand Le Rachinel, chef d'entreprise et membre du bureau du Front national exerce cumulativement un mandat de député au Parlement européen en qualité d'élu de ce parti ».

Il est également établi que « depuis leur rachat en 1993, Les Presses bretonnes impriment un certain nombre de revues et parutions tendant à la diffusion de messages ciblés et plus généralement de l'idéologie développée par le Front national, dans le cadre de son combat politique vers l'accession au pouvoir ».

Pour la Cour, « au regard de cette réalité, les propos incriminés qui émanent du directeur de publication d'une parution véhiculant des idées politiques généralement opposées à celles du Front national, revêtant certes une dimension polémique, n'apparaissent cependant nullement porter atteinte à l'honneur et à la considération de la plaignante ».

« Des propos mesurés »

L'arrêt précise que « l'exercice de la liberté d'expression et d'opinion nécessaire au bon fonctionnement d'une société démocratique s'accomode de la mise en parallèle d'un parti politique et d'une entreprise qui pérennise ses idées, notamment lorsque le propriétaire de la seconde est aussi membre éminent du premier ».

Cet exercice de la liberté d'expression s'accomode aussi « des propos, au demeurant mesurés, tels que « dans les griffes du Front national » ou « entreprise satellite du Front national », formules imagées de nature à capter l'attention du lecteur et à le sensibiliser ». Le directeur du mensuel « Le Peuple breton » n'ayant « commis aucune faute de nature à générer un préjudice donnant droit à répération, la constitution de partie civile de la SA Les Presses bretonnes ne peut qu'être déclarée irrecevable ».

Des marchés perdus

Depuis la parution de cet article, l'évêché de Saint-Brieuc, après 128 ans de fidélité aux Presses bretonnes, a mis fin à ses relations commerciales avec l'imprimerie tout comme de nombreuses autres entreprises. D'où la demande de réparation du préjudice commercial formulée lors de l'audience du 14 novembre dernier par maître Robert Apery, du barreau de Caen.

Maître Ronan Appéré, du barreau de Brest, défenseur de M. Guégan avait quant à lui demandé à la cour de préciser « s'il est diffamatoire de dire que tel dirigeant d'entreprise est membre d'une formation politique, et s'il est interdit de révéler que tel ou tel partenaire économique serait proche du Front national ». Dans le cas d'espèce, la réponse de la cour d'appel est d'une grande clarté.

Christian Tual

Maïs transgénique : La grande manip

Maïs transgénique : Étude de cas

(Plescop - 56)

D'après la presse régionale, 9 communes morbihannaises ont été concernées par des essais de maïs transgénique. Parmi elles, Plescop a une particularité : le Conseil Municipal a interpelé les Ministères de tutelle du Conseil du Génie Biomoléculaire, anciennement présidé par Axel KAHN passé récemment à Rhône Poulenc.

Cette note vous présente le cas de Plescop et les enseignements que l'on peut en tirer tel que nous avons pu le transmettre lors du colloque de Metz.

1) Le 20 mai 1997, le maire de Plescop est informé par la DDAF 56 qu'un essai de maïs transgénique se déroule sur sa commune du 21 mai au 21 août.

● 1er problème : le maire constate que le maïs est semé depuis un mois déjà.

2) Le maire se renseigne auprès de la DDAF 56 et de la Chambre d'Agriculture :

● 2e problème : il n'obtient pas de réponse.

3) Le maire essaye de contacter la CGM (Commission du Génie Biomolécumaire) :

● 3e problème : on lui indique que depuis le départ de A. KAHN de la présidence, ce comité a cessé de fonctionner (NDLR : ce qui est faux).

4) Le maire interroge la Société NOVARTIS SEEDS détentrice de la semence :

● 4e problème : la Société NOVARTIS ne communique pas la décision d'agrément qui spécifie notamment la variété de maïs utilisée alors que la réglementation l'y oblige.

5) Le maire, après décision du Conseil Municipal, décide de solliciter les instances de tutelle de la CGM (Environnement et Agriculture) le 9 juillet 1997

– l'Environnement argumente sa réponse sur des anomalies constatées dans cette affaire dans un courrier du 11 septembre 1997 ;

– l'Agriculture, après relance téléphonique de la mairie, répond en faxant un «torchen manuscrit» rédigé par Eric SCHOONEJANS, chef du bureau du Génie Biomoléculaire au Ministère (courrier du 27 octobre 1997).

IMPORTANT : c'est le Ministre de l'Agriculture qui accorde l'autorisation de dissémination des OGM.

6) Depuis, le maire a saisi la commission d'accès aux documents administratifs.

Suite à un incident technique, «Le Peuple Breton» de janvier ne contenait pas la présentation du cas de la commune de Plescop (56), où des essais de mise en culture du maïs transgénique ont été réalisés dans l'ignorance des élus locaux, comme la communication du Dr Lylian Le Goff l'annonçait. C'est chose faite ce mois-ci. Avec nos excuses.

La rédaction

Les enseignements de Plescop :

1) La procédure d'information du public n'a pas été respectée : une saisine de la CADA ou du Conseil d'État serait intéressante à étudier. En l'état actuel de l'application du droit, un saisine de la juridiction administrative ferait jurisprudence.

2) C'est le Ministre de l'Agriculture qui accorde ou refuse l'autorisation de dissémination et c'est le Ministre de l'Environnement qui décide de la mise sur le marché.

3) L'échelon administratif départemental et régional est inopérant dans le domaine des OGM.

4) Les sociétés détentrices de semences OGM doivent répondre favorablement à toute demande de copie de l'autorisation ministérielle.

Y. ROBERT
Eau et Rivières de Bretagne

■ **MAÏS : le comité de la prévention et de la précaution (CPP)** a souhaité *«corriger"* la communication faite par le Premier ministre, le 27 novembre, sur les plantes génétiquement modifiées *(Le Monde* du 28 novembre 1997), selon laquelle le CPP confirme *«l'absence de risque pour l'environnement de la variété de maïs modifié génétiquement de Novartis».* **Le professeur Alain Grimfeld, président du CPP, a précisé, mercredi 3 décembre, que *«les esperts ont souligné la possibilité de risques de transfert inter-espèces»* et ont recommandé *«expressément l'interdiction de mise sur le marché de toute variété qui en contiendrait (comme c'est le cas pour la variété de maïs Novartis)».***

«Le Monde» - 6/12/97

Colloque sur «L'eau, les pesticides et la santé»

Eau et Rivières de Bretagne organise un colloque régional sur «L'eau, les pesticides et la santé», le samedi 21 mars 1998, à partir de 9 h 30, à Quéven, près de Lorient.

Pour faire le point sur la pollution des eaux et de l'air en Bretagne. Pour évaluer son impact sur les écosystèmes et sur la production d'eau potable. Pour mieux connaître les effets des pesticides sur la santé humaine Pour débattre des actions engagées et des solutions à développer par les particuliers, les collectivités locales, les services de l'Etat (DDE, DDA, SNCF, etc) et les agriculteurs afin de réduire l'usage des pesticides. Avec des intervenants de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'INRA Rennes, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de l'INSERM, de la COOPAGRI et de la Commission Européenne.

Nul doute qu'il y sera aussi question du maïs transgénique de la société suisse Novartis dont la mise en culture provoquerait une augmentation des pesticides dans les sols, dans l'eau des rivières et dans l'air par évaporation (cf. Le Peuple Breton de janvier 1998).

Frais d'inscription : 130 F. Inscription avant le 1er mars à Eau et Rivières de Bretagne - Venelle de la Caserne - 22200 Gwengamp/Guingamp. Tél. 02.96.21.38.77 - Fax 02.96.44.33.97.

Rationalité économique, irrationalité sociale

La grogne des chômeurs a quelque peu bousculé la quiétude des esprits tout occupés à la rituelle préparation des festins de fin d'année. Beaucoup furent surpris par cette brusque colère au moment si mal choisi. D'autres moins nombreux, saluèrent un événement dont l'aspect surprenant réside en fait dans sa survenue si tardive. Pouvait-on espérer encore longtemps que ceux que l'on nomme *exclus* resteraient éternellement amorphes ? Ils se lèvent enfin. Ils seront demain très nombreux à se tenir debout.

Silence ! on rationalise

Tout était calme. Grâce à la « méthode Jospin » toute faite de dialogue visiblement ouvert et de prises de position aux angles savamment arrondis, la population semblait sommeiller et attendre paisiblement les jours meilleurs promis une fois de plus pour bientôt. N'annonçait-on pas le retour de la croissance : « on fera 3 % en 1998 ». L'Arlésienne allait enfin apparaître au grand jour. Il suffisait de patienter. Progressivement, la résignation frileuse devrait faire place à l'espoir fervent.

Cette quiétude fut soudainement perturbée. Pas par les salariés du secteur privé apaisés depuis longtemps par la crainte du chômage. Pas par les fonctionnaires se sentant un peu coupables de bénéficier de la sécurité de l'emploi. Par ceux qu'on attendait le moins. Par les chômeurs ! Ils décidèrent d'occuper ces lieux qui portent si mal leur nom, les agences locales pour l'Emploi. A l'étonnement marqué de nombreux observateurs, il paraissait impensable que des hommes et des femmes, ayant déjà presque tout perdu, manifestent de la colère et affirment – comble de l'outrecuidance – des revendications pour l'ensemble des exclus de la « société post-industrielle ».

Il fallut bien leur répondre. On les comprenait. On tenait, verbalement, grand compte de leur détresse. Mais, hormis quelques miettes du gâteau de la prospérité, glanées ici et là dans quelque tiroir déjà bien vide, la compréhension n'excédait pas les gratuites paroles. Néanmoins, tous les discours n'étaient pas gratuits. Ainsi, M. Strauss-Kahn affirma péremptoirement lors d'une émission organisée par Christine Ockrent sur France 3 que la redistribution des revenus des riches vers les pauvres a des limites. La limite est-elle vraiment atteinte quand des individus doivent survivre avec 2.200 francs par mois – et parfois moins – tandis que d'autres, de grands patrons, encaissent 2 millions de francs dans le même temps ? Propos scandaleux d'un ministre socialiste que la journaliste, le trouvant sans doute naturel, ne jugea pas décent de relever.

Pourquoi un tel réalisme ? Tout simplement parce que les gouvernants ont en permanence l'œil rivé sur le chiffre des déficits budgétaires. Il convient d'assainir d'urgence les comptes. La désespérance humaine pèse peu face à l'implacable rationalité économique. Quand tout sera en ordre on pensera à soulager les faibles de la pesanteur de leur fardeau. Aveugle pratique du pouvoir confirmée par la déclaration du Premier ministre : « *Les Français ne peuvent pas payer plus d'impôt* » Quels Français ? Voguent-ils tous sur la même galère ?

Gare ! on s'organise

Sept millions. Certains chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils en disent long sur l'histoire des vingt-cinq dernières années. Sept millions ? C'est le nombre de personnes qui, en France, quatrième puissance économique de la planète, sont au chômage ou vivent dans la précarité. Chiffre énorme pour un pays qui compte moins de 60 millions d'habitants. Chiffre qui enfle chaque année davantage. Chiffre que de trop nombreux experts et commentateurs ne voient que comme un chiffre quand il conviendrait de lui rattacher en permanence tout ce qu'il cache de détresse individuelle et d'incurie sociale.

Comment une société peut-elle se satisfaire à bon compte d'une situation si désastreuse ? Comment peut-elle accepter un partage aussi injuste des revenus et des patrimoines ? Comment peut-elle se persuader que la cohorte toujours plus nombreuse des exclus restera sagement tapie dans l'ombre portée de la fortune démesurée d'une minorité toujours prompte à défendre ses privilèges ? Il y a dans tout cela une irrationalité sociale. Cela est possible parce que tous ceux qui ont les moyens – même modestes – d'y remédier s'accommodent somme toute fort bien de cet état des choses. Puisque le changement ne peut être attendu d'en haut, il viendra d'en bas. Les humbles se redressent. Les sans-grade se mettent en marche. Ils savent désormais que leur salut ne peut venir que d'eux.

Alors il faut les salir, les discréditer. Par exemple en prétendant qu'ils sont manipulés. La société va jusqu'à leur voler leur dignité d'hommes capables de proclamer par eux-mêmes à quel point les conditions, que cette société leur fait, leur sont devenues intolérables. On ira jusqu'à trouver vulgaire ce mouvement qui s'affirme au moment où tout individu normalement constitué se devrait de faire la fête, en attendant une nouvelle année, prometteuse à tous. Et pourtant, leur engagement pudique dans ce combat un peu désespéré est tout sauf vulgaire. Peut-on en dire autant de l'étalement impudique des fastes qui leur sont opposés ?

Que la compétition inter-entreprises inhérente à l'économie libérale de marché s'exacerbe encore, que le recours aux technologies dévoreuses d'emplois s'intensifie, et l'armée des laissés-pour-compte croîtra et embellira. Son nombre et sa capacité d'organisation pourront-ils faire basculer les logiques actuelles vers une intelligence collective par laquelle on décréterait, au nom de la rationalité sociale, que personne ne doit rester sur le bord de la route dans un pays de jour en jour plus prospère. La rationalité économique dût-elle en souffrir. La France qui s'approche de l'an 2000 est globalement beaucoup plus riche que celle du milieu des années soixante-dix. Les moyens d'éradiquer la pauvreté grandissante sont là. Seule la volonté manque. Ce ne sont pas les puissants et tous leurs serviteurs zélés qui la feront jaillir.

Il est sans doute trop tôt pour ce jaillissement. *La planète des naufragés* (1) doit grossir encore pour mûrir lentement mais fermement la conscience qu'elle doit être le moteur du monde de demain. Un train est sur les rails. Pourquoi vouloir stopper sa course vers le progrès social ?

Yann FIÉVET

(1) Titre d'un excellent livre de Serge Latouche. Éditions La Découverte. 1993.

POBL VREIZH

Eñvorennou Melen, ki bihan rodellek

(Danevell diembann gant Fañch Treger – Skeudenn gant Nanda Troman)

Pevare rann :

E-barzh hag er-maez

Ar voest skeudennoù

E korn an oaled ez eus ivez ur pikol boest enni skeudennoù o fiñval dalc'hmat. Peurvuiañ ne ran ket kalz a van eus ar skeudennoù-se rak ne weler ket kalz a loened eus ma ouenn. Gwech ha gwech all koulskoude e vez klevet harzhadeg hag e vez gwelet ur c'hi bennak o tebriñ boued-mir tennet eus ur voest houarn. Dres ar pezh a zisplij din evel am eus lâret dija. A-hend-all e vez gwelet dalc'hmat ar memes pennoù tud o kontañ kaozioù pe oc'h ober yezhoù fall. N'eo ket hep abeg neuze ma troan ma fenn da gousket war ma c'hador-vrec'h.



Ur wech ec'h erruas en ti un toullad tud gante ardivinkoù a bep seurt, malizennadoù anezhe. Eveljust am eus degemeret anezhe rust a-walc'h evel kustum. Lakaet o deus a-istribilh ouzh an treustoù lampoù ken sklaer ken e oan dallet gante ha ken ne ouien ket pelec'h en em vountañ gant ar bec'h a oa warnon. Ne chome plas ebet ken evidon war ar bank-gourvez. War al leurdi e oa ur bern neudennoù a-stlabez ha sac'hañ a rae ma favioù enne.

A-benn ar fin e ris ul lamm war varlenn ma mestr a oa lakaet war ur chipod-holen gant an dud-mañ.

Derc'hel a ris da harzhal ha da c'hrognal e-pad ur pennad. Tevel a ris memestra a-drugarez da flouradennoù ma mestr.

Ha koulskoude e oan hegaset gant ar sklerijenn wenn a bare warnon en un doare lugernus kenañ.

Hir e oa ar pennad kaoz etre unan eus an dud-se ha ma mestr setu ma vanis kousket a-benn ar fin. Pa zihunis e oa echu an abadenn. Krog e oa an dud, teknikourien a vez graet dioute, da zastum o ardivinkoù hag o neudennoù ha posupl e voe din neuze adkavout un tamm plas war ar gador-vrec'h, adarre.

– Bremañ, eme ar plac'h a rene an abadenn, e vo sellet ouzh ar film da welet hag-eñ eo mat.

Ha neuze en em welis war varlenn ma mestr, imoret fall da gentañ ha kousket da c'houde.

– Sell ! eme ma mestrez, Melen a zo manet kousket war FR3 !

Ha setu penaos e voen tapet me ivez e-barzh ar voest skeudennoù hep gouzout din.

E-barzh ar c'hoad

E-kichen an ti ez eus ur c'hoad. O ! n'eo ket ur c'hoad bras, ur c'hoadig hepken, ennañ gwez kistin, gwez sapr ha skav-gwrac'h. Plijout a ra din ober un tamm tro e-barzh gwech an amzer. Ne yan ket ma unan, peurvuiañ e vez ma mestr ganin pe me gantañ. Dous ha flour eo pallenn an delioù kras evit bale eveljust met ivez evit didourañ ma zammig kig ha paeañ ma aotrou, aotrou ar chas ma 'zeus unan !

A-vec'h m'emaomp er c'hoad ma klevan strakadennoù e krec'h ar gwez, evned o nijal kuit : pichoned ha turzhunelled. Anavezout mat a ran anezhe bremañ. A-wechoù e klever ivez mouezh raouliet ur gegin o kemenn da loened ar c'hoad ez eus dañjer evite.

C'hwezoù a-bep seurt a zo ivez er c'hoad.

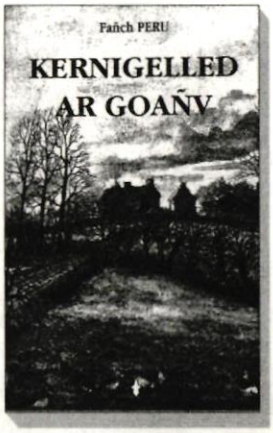
C'hwezoù loened gouez nevez dremenet dindan ar gwez met ivez c'hwezoù loened a vev er c'hoad : logod-vors, kaerelled, gozed...

Gant ar gozed am bez d'ober. Dispenn a ran o bernioù douar hag o garidoù evit klask tapout anezhe. A-wechoù e teuan a-benn met alies ivez e c'hwitan. N'eus forzh penaos e vez douar ha mailh tout ma fri ha ma genou. Petra faot deoc'h ? gwad ur c'hi chase a red em gwazhiennoù. Pa vezan lous evel-se am bez kroz gant ma mestrez pa zistroan d'an ti. Ur strinkadenn dour klouar hag ur volennad dour yen a vez roet din neuze. Ha da gousket !

(Da vezañ kendalc'het)

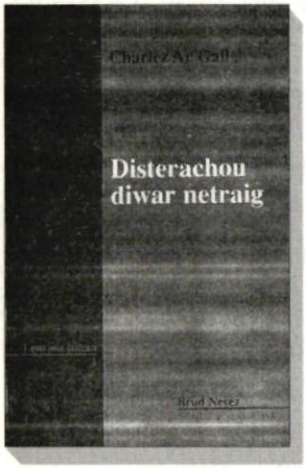
Kontadennou ha Barzhonegou

Lennerien **Pobl Vreizh** a anavez mat-tre Fañch Peru. Embammadurioù Skol Vreizh o deus dastumet en ul levr : **«Kernigelled ar goanv»** (taolennoù eus an amzer a-vremañ ha kontadennoù, teirvet lodenn **Glizarc'hant** bet embannet e-barzh **Pobl Vreizh** e 1994-1997).



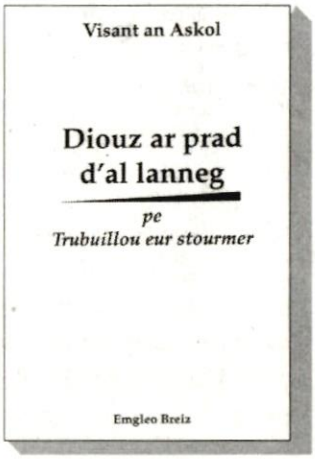
Adkavet e vo gant plijadur pennadoù, un tregont bennak, lennet dija, miz goude miz, war Pobl Vreizh. Ken plijus e vo adlenn anezho, en ur yezh ken bev. Hag ar re n'oant ket lennerien ar gelaouenn d'ar, poent-se, o devo tu d'ober anaoudegezh gant spered fentus ha sirius, memes tra, Fañch Peru.

Brud Nevez a grog gant un dastumadenn nevez, **«Leoriou Bihan»** hag a vo enni skridoù e brezhoneg diwar-benn pep tra hag e galleg diwar-benn ar brezhoneg. Al leor kentañ a ginnig deomp skridoù Charlez ar Gall : **«Disterachou diwar netraig»**. Pemp pennad bet moulet dija e 1977-1978 e niverennoù kentañ **Brud Nevez**. Ur c'hentskrid, bravkenañ, a zo bet savet gant Fañch Brougid. Pouez a ra war labour Charlez ar Gall er post bihan hag en tele dre hag evit ar brezhoneg. Evel ma lavar Fañch diwar-benn ar skridoù kinniget :



«Med koza n'o deus greet tamm. Dre ma zo warno blaz ar wirionez». Hag ivez ar plijadur da lenn ur yezh «yac'h».

Emgleo Breiz a ginnig dimp ur bern traoù nevez. N'hellan ket komz diouzhtu diwar o fenn. Ret vo din lavarout dija pegen dudius eo leor Visant an Askol, **«Diouz ar prad d'al lanneg pe trubuillou eur stourmer»**. Envorennoù ar skrivagner.Envorennoù pa oa an den rener ur skolaj e Kerranster. Envorennoù pe doare envorennoù gant anvioù kemmet, da skouer Kerranster o vesañ, evel just, Dinan. An tu ivez da Visant an Askol ober goap ouzh rener al Lise, lesanvet «Kristobal» pa oa deut Visant da vezañ is-rener, dindanañ!...



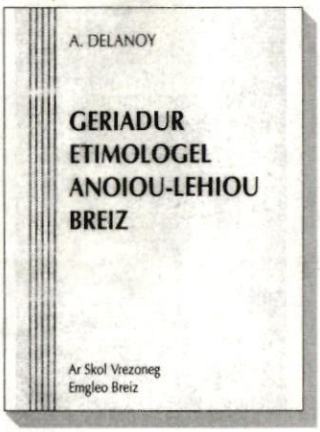
Liv Bro-Oelo gant ar brezhoneg. Evel just. Ha mat pell'zo !

Ul levr souezhus, **«Mondo cane»**, barzhonegoù troet gant Naig Rozmor ha Jerzy Wielunski. Ar poloniad-se a oar 121 yezh !... Naig Rozmor a skriv :



«E-doug bloavexiou, Jerzy Wielunski e-neus dastumet ha troet barzhonegou e kament yez minorel a zo er bed evid sevel ganto eun antologiez a garantez».

Yezhoù minorem, al lodenn vrasañ, yezhoù dianav din, alies awalc'h. Daoust da gavout ivez barzhonegoù Rainer Maria Rilke pe Emile Verhaeren ! Un dibab barzhonegoù eus ar c'hentañ. Ha skeudennaouet gant Jean-Pierre Guiriec. Skeudennoù brav-tre, evel just, evel boas.



Dipitet on bet avat gant levrig A. Delanoy, **«Geriadur etimologel anoiou-lehiou Breiz»**. 1500 anv-lec'h ennañ hervez an oberour. Kentoc'h ur roll savet gantañ diwar skridoù embannet dija. Un dachenn riklus ha risklus. Larout a ra an den e-unan :

«Liez a-walh e lennor kement-mañ : ano luziet. Arabad beza re chalet ! Se a zinifi nemetken ez on chomet boud dirag anoiou 'zo pe n'on ket bet kendrehet gand ar hinnigou greet beteg-henn diwar-benn o orin».

Evit an dud preset e vo mat, marteze, al levr-mañ. D'ar re all e vo gwelloc'h dezho sellet ouzh al «levrlennadurez» ha klask al levrioù menneget. E-lec'h ma vo kavet displegadurioù, da vat.

Glaoda MILLOUR

PERU Fañch. **Kernigelled ar goañv**. 152 b. 60 L. **Skol Vreizh**. Montroulez. – Ar GALL Charlez. **Disterachou diwar netraig**. 54 b. 25 L. **Brud Nevez**. – An ASKOL Visant. **Diouz ar prad d'al lanneg** . 215 p. 60 L. **Emgleo Breiz**. – ROZMOR Naig ha WIELUNSKI Jerzy. **Mondo cane**. 187 p. 60 L. **Emgleo Breiz**. – DELANOY A. **Geriadur etimologel anoiou-lehiou Breiz**. 118 p. 50 L. **Emgleo Breiz**. Chomlec'h nevez Mesidou (Brud Nevez, Emgleo Breiz), 10 Ru Kemper, 29200 Brest.

Musiques celtiques



CAPERCAILLIE - BEAUTIFUL WASTELAND. (Survival Records SURCD 021 - Celtic Distribution.)

Bien des années ont passé depuis l'époque où, lycéens à Oban petit port de l'ouest écossais, Karen Matheson, Donald Shaw et Marc Duff se rencontraient pour la première fois, et décidaient de se lancer en trio dans l'aventure de la musique celtique, sous le nom étrange de Capercaillie (coq de bruyère), oiseau typique des Hautes Terres d'Ecosse.

Grâce à des parents musiciens, tous avaient été bercés par la tradition. Donald qui avait appris l'accordéon avec son père, jouant d'ailleurs dans le groupe local de danse dont celui-ci s'occupait. Et Karen, qui avait la chance d'avoir pour grand-mère Elizabeth Mac Neill, célèbre chanteuse traditionnelle des Hébrides Extérieures, et dont elle avait hérité à la fois sa voix si pure – « touchée par la main de Dieu » selon Sean Connery – et son très riche répertoire, qui trouve toujours sa place aujourd'hui sur les albums du groupe.

Et que de chemin parcouru depuis 1984 et leur premier album Cascade, uniquement traditionnel, paru sous leur propre label. Depuis lors, des changements sont intervenus au sein du groupe, puisqu'ils ont été rejoints par Charlie Mac Kerron au fiddle, John Saich à la basse et Manus Lunny au bouzouki. Plus récemment encore Marc Duff a préféré suivre une voie différente en quittant Capercaillie.

Après avoir produit trois autres albums relativement traditionnels ***Crosswinds*** en 87, ***The blood is strong*** en 88, et ***Sidewaulk*** en 89, sur lesquels on sentait poindre toutefois, quelques touches de modernité, le groupe choisit délibérément à partir de ***Delirium*** en 91, de privilégier des arrangements contemporains, incluant à la fois le jazz, le rock, ou les percussions africaines, le sommet étant atteint en 94 avec l'album éponyme ***Capercaillie***, au modernisme parfois douteux. Avec ***Secret People*** en 93, puis ***To the moon*** en 95, on était revenu à une musique qui faisait davantage place à la tradition, même si les instrumentations contemporaines se mêlaient habilement aux paroles en gaélique.

Avec leur nouvel album ***Beautiful Wasteland*** (le 10e), on est une fois encore plongé dans un mélange des genres, puisque l'on retrouve à parité des morceaux traditionnels et des compositions contemporaines de membres du groupe. De plus, se sont joints à eux, des invités de marque, en la personne de Michael McGoldrick, jeune flûtiste et uilleann piper prodige, et Sibeba, deux chanteuses traditionnelles guinéennes, pour un mariage entre l'Afrique et les chansons gaéliques, comme « Inexile » et « Co ni mire rium », ce qui donne à l'album une coloration inhabituelle. Et bien entendu les percussions sont également de la partie, et elles accompagnent à merveille les chansons du style « puirt a beul », qui sont de très vieilles chansons à danser.

Mentionnons encore les magnifiques « M'ionam » ou « Finlay's », et vous aurez un excellent album de Capercaillie, même si personnellement plus de tradition aurait davantage mes faveurs.

Capercaillie a depuis longtemps introduit les rythmes contemporains dans la musique traditionnelle écossaise, et cet album est très certainement l'un des plus typés en ce qui concerne ce mélange d'anciennes chansons – certaines ont plus de 400 ans – et les plus récentes recherches technologiques dans la musique. Leur désir profond d'aller de l'avant a conduit Donald Shaw et ses amis, à absorber des influences de différentes cultures, repoussant toujours plus loin les limites de ce que l'on appelle parfois la World Music.

Gageons que leur dernier album connaîtra autant de succès que les précédents.

MILLADOIRO - AS FADAS DE ESTRANO NOME. (Green Linnet GLCD 3118 - Celtic Distribution.)

Tout le monde en Bretagne connaît aujourd'hui Carlos Nuñez qui a contribué à mettre au goût du jour la musique galicienne, grâce à ses prestations remarquées à Lorient avec les Chieftains, et tout récemment encore en participant à l'album ***Finisterres*** de Dan Ar Braz.

Pourtant se rappelle-t-on encore du groupe Milladoiro, qui dès le début des années 80, sut faire œuvre de pionnier en impulsant le renouveau de la musique celtique dans cette région occidentale de l'Espagne.

Tout comme C. Nuñez, le groupe Milladoiro s'est produit et a enregistré avec des ténors de la musique irlandaise, que ce soit Liam O'Flynn, Bill Whelan, ou les incontournables Chieftains. Voilà près de vingt ans qu'ils se produisent sur toutes les scènes du monde, de l'Europe à l'Amérique, et même récemment jusqu'au Japon.



Formé de sept ou neuf musiciens de talent qui jouent aussi bien de la harpe, mandoline, gaïta, uilleann pipe, accordéon, cromorne, hautbois, clarinette,... le groupe Milladoiro interprète une musique à la fois authentique de par ses origines, et toutefois inventive.

Bien qu'il se trouve encore quelques grincheux de-ci de-là, pour mettre en doute l'origine celte de la Galice, il suffit pour s'en convaincre de poser sur sa platine le dernier album de Milladoiro ***As fadas de estraño nome*** (Les fées aux noms étranges).

Enregistré en public en Galice et en Argentine en 1995, cet album de plus d'une heure, est le reflet étonnant et entraînant de leurs concerts. Nous y retrouvons nombre de traditionnels comme « Aires de Pontevedra », « Danza de Albarellos » ou « Foliada de Berducido », mais aussi quelques compositions personnelles dont le morceau qui donne son titre à l'album, et même une libre adaptation d'un air irlandais, « The Clumsy lover ».

Milladoiro allie avec un égal bonheur des influences latines, mauresques ou médiévales, à ses racines celtiques, pour créer un bouillant mélange et une saveur unique.

DÉANTA - WHISPER OF A SECRET. (Green Linnet GLCD 1173 - Celtic Distribution.)



L'Ulster, n'en déplaise à certains, est bien irlandais. Pour preuve la musique qui nous vient de là-bas, et qui présente plus que des similitudes avec celle du reste de l'île.

Originaires pour la plupart des comtés d'Antrim et Derry, en Irlande du Nord, les membres du groupe Déanta (prononcez « Jaunta ») sont eux aussi bien ancrés dans la tradition de leur région d'origine, et ils ont solidement acquis en quelques années, une réputation internationale.

Il faut remonter au tout début des années 80, pour voir se former autour de la famille O'Brien, le groupe Scaife Clo. Puis à l'occasion d'un passage très remarqué au festival de Lorient en 86, ils prennent le nom de Déanta, ce qui en gaélique signifie « fait, achevé, accompli ». Ils produisent en 87 une première cassette ***The Viking Blues***, puis après quelques remaniements au sein du groupe, ils sortent chez Green Linnet un premier album en 93. En 95 paraît un second album ***Ready for the storm***, qui rapidement les fera connaître du public.

Formés autour d'un garçon Eoghan O'Brien, et de cinq filles, dont la chanteuse Mary Dillon, ce jeune groupe qui a pourtant déjà une longue carrière derrière lui, ne manque pas d'originalité. Et tout d'abord ils présentent la particularité d'avoir choisi le statut d'amateurs, puisqu'ils ont tous un métier en dehors de la musique. De plus, s'ils jouent de la musique traditionnelle, ils ne cherchent pas le moins du monde à imiter les autres groupes. Ils écrivent nombre de leurs morceaux et leurs arrangements qui sont en quelque sorte, leur signe distinctif.

Récemment ils ont produit un troisième album ***Whisper of a secre***t. L'allure générale de cet album est un peu inhabituelle pour un groupe irlandais, puisqu'à son écoute on serait tenté de parler de majesté et de profondeur.

Majesté des arrangements et des interprétations de morceaux comme « Waltz of the white lilies » ou « Cogair Ruin ». Et profondeur étonnante de la voix de Mary Dillon lorsqu'elle interprète « Willie and Mary » ou « The Blacksmith » deux traditionnels, ou encore « Where are you ».

Originalité également dans l'apport d'instruments nouveaux comme le saxophone et les percussions sur le dernier morceau du disque ***« Scarta Glen Road ».***

Voilà un album étonnant, original, magique. Et puisque vous ne pourrez peut-être pas les entendre au cours d'un de leurs trop rares concerts, courrez vite vous procurer le CD.

WOLFSTONE - PICK OF THE LITTER. (Iona Recordings IRCD 056 - Celtic Distribution.)

Après la Galice et l'Irlande, retour vèrs l'Ecosse et des eaux moins calmes, avec Wolfstone et son folk-rock des Highlands.

Leur histoire débute à la fin des années 80, lorsque Duncan Chisholm et quelques amis décident de fonder un groupe pour jouer dans les ceilidhs, les festoù-noz locaux. De purement traditionnelle, leur musique, par l'apport de nouveaux musiciens, tend petit à petit à se transformer, ajoutant au fiddle, aux flûtes et à la cornemuse du départ, les guitares électriques, la basse et la batterie. Dès lors le ton est donné, et la tradition pourtant jamais abandonnée, sera revisitée, donnant à leur musique un son résolument contemporain.

Wolfstone, dont l'énergie et la vitalité, tant sur scène que sur disque, ne sont plus à démontrer, c'est la fusion étonnante de la tradition (chansons et mélodies), avec les rythmes binaires du rock le plus débridé, la cornemuse apportant de-ci, de-là, le souffle nécessaire des Highlands.



Leur dernier album ***Pick of the litter***, paru simultanément en Ecosse et aux USA, est un best of de leurs quatre précédents albums, plus un morceau extrait d'un single ***Burning horizons*** paru en 93. Nous y retrouvons donc des airs déjà popularisés tant sur ***Unleashed*** (91), que sur ***The Chase*** (92), ***Year of the dog*** (94), ou ***The half tail*** (96).

Avec le présent album nous avons droit à un ensemble tout à fait cohérent de morceaux particulièrement entraînants et de chansons politiquement chargées de sens. Voici pour qui ne les connaîtrait pas encore, une magnifique introduction à la musique de Wolfstone.

Philippe COUSIN

Coup de gueule contre le

Daniel Thénadey est connu pour ses talents de programmateur de rencontres musicales qui en font une sorte de «bazvalan» moderne. A Quéven, commune te 10.000 habitants près de Lorient, ce qui aurait pu n'être qu'une banale salle polyvalente comme il en existe beaucoup dans les petites villes de Bretagne et d'ailleurs est devenu', grâce à la volonté d'une équipe, un lieu majeur pour les amateurs de bonne musique.

Daniel est connu aussi pour ne pas avoir sa langue dans sa poche, et dans le domaine qu'il connaît le mieux, la culture, l'incurie qui caractérise la gestion et la distribution des subventions publiques en France le met souvent en pétard. Tête de turc de ceux qui parlent de la culture plus qu'ils ne la font, il vient de rappeler à la presse la clé de répartition de ces subventions : 1,2 % des crédits du ministère de la Culture vont à la Région Bretagne (5 % de la population française) contre 62 % pour l'Ile-de-France (19 % de la population). Sur les crédits affectés à la musique, 97 % vont au classique et au lyrique, 3 % seulement au jazz, aux musiques traditionnelles, au rock...

La Région Bretagne fait à peine mieux que l'État et tend même à aggraver la situation puisque plus de 50 % du budget culturel de la Région sont engloutis dans l'Orchestre classique régional et le Parc de sculpture de Kerguéhennec (près de Locminé). A quoi bon un budget culturel en Bretagne si c'est pour reproduire le modèle parisien ?... C'est la question qu'ont posée, un peu bruyamment, Daniel Thénadey et les autres membres du *Collectif des artistes et acteurs culturels bretons en colère* qui l'accompagnaient, le 8 décembre à Vannes, lors de la remise des

Les «Arcs» de Kewenn/Quéven :

En 11 ans de présence à Quéven, près de Lorient, Daniel Thénadey et son équipe ont fait des «Arcs» une scène remarquables et de plus en plus remarquée pour le jazz et les musiques traditionnelles ou métissées, faisant même œuvre de création en multipliant les rencontres entre musiciens de Bretagne et du monde entier. Sans discours ronflant mais en creusant son sillon, Daniel s'attache à jeter des ponts entre la Bretagne et la planète pour sortir de l'opposition stérile musique bretonne / musique de Bretagne.

Ayant su s'attirer un public fidèle, on vient de loin aux «Arcs» et presque les yeux fermés pour découvrir sur scène ou découvrir tout court les artistes programmés, assuré que l'on est d'entendre de la bonne musique avec une qualité acoustique très professionnelle.

La saison qui s'ouvre aux «Arcs» a de quoi réjouir les fous de musique tonique :

– Martial Solal Trio, le 7 février ;

– Les «Caprices de Morgane», premier concert après la création celto-jazzique d'Antoine Hervé au Festival intercel-



Le groupe SABRI BROTHERS (Pakistan) en concert aux Arcs.

parisianisme cu-culturel

prix régionaux de la création artistique par Yvon Bourges. Quelques tomates ont volé sur la scène au moment où le futur ex-président du Conseil régional faisait son allocution... Ces tomates ne visaient pas les lauréats du jour ni ceux des années précédentes, dont plusieurs ont connu avec bonheur la scène des «Arcs», mais la tartufferie de cette cérémonie, censée masquer la réalité d'une action culturelle pour le reste très conformiste.

La politique culturelle du District de Lorient, qui officiellement n'en a pas, est également dénoncée par Daniel Thénadey, celui-ci constatant que les subventions européennes attribuées au pays de Lorient et affectées au secteur culturel semblent réservées exclusivement au projet de salle de spectacles du centre-ville de Lorient (coût prévisionnel : 70 MF), sur lequel le directeur du Centre dramatique régional voudrait jeter son dévolu. Pourtant ce dernier, ex-protégé de Jacques Toubon à Paris et recruteur de turbo-comédiens qui connaissent mieux le TGV Paris-Lorient-Paris que les routes bretonnes, dispose déjà d'un équipement de 300 places flambant neuf et d'une subvention de fonctionnement de 6 millions de francs qui lui permet d'adresser ses vœux aux Lorientais à coups de grandes affiches publicitaires... «La folie des grandeurs» sera-t-il le prochain spectacle lorientais ?

Daniel Thénadey est de ces esprits libres qui déplaisent à d'aucuns, particulièrement aux puissants. ils n'en sont que plus précieux et méritent qu'on les soutienne pour qu'ils puissent continuer à s'exprimer sans craindre les coups de marteau qui tombent d'en-haut.

Paol KOARER

une saison 98 exceptionnelle

tique, avec Kristen Nogues à la harpe celtique, Jean-Louis Le Vallégant à la bombarde, etc, le 21 février ;

– Dick Annegarn, le retour du grand Dick, le 28 février ;

– Césarius Alvim et Lee Konitz, «Spectral Carnaval», le 14 mars ;

– Monk Tentet All Stars, un formidable hommage au génie du jazz que fut Thelonious Monk, le 28 mars ;

– Le concert anniversaire des «Arcs», avec Didier Squiban, Françoise Le Golvan, des musiciens de Sons of the desert et des Pires, etc, le 4 avril ;

– Mal Waldron, le dernier pianiste de l'une des plus grandes voix du jazz, Billie Holiday, en quartet, le 18 avril ;

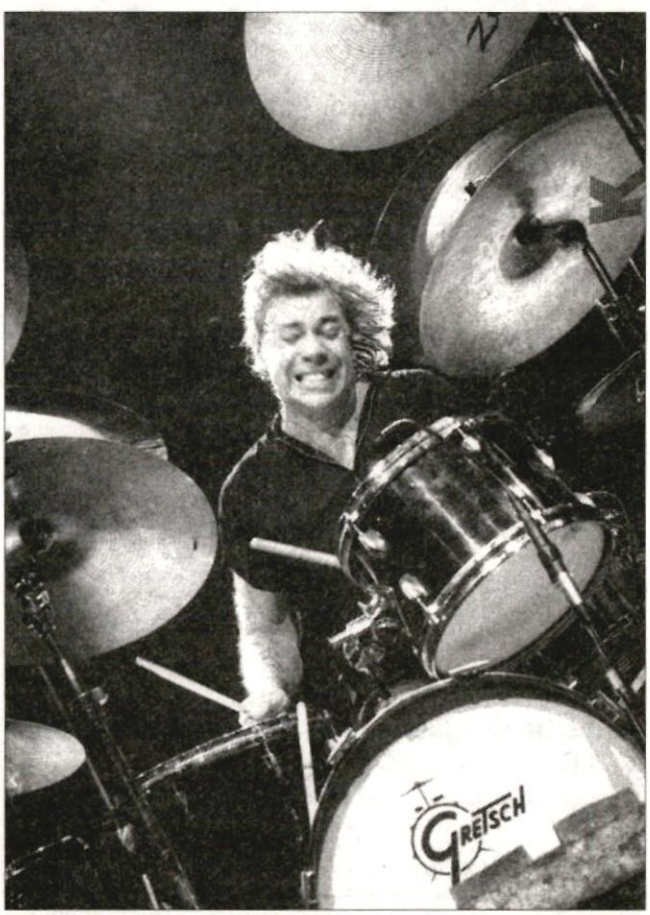
– Lester Bowie's Brass Fantasy, un concert unique en Bretagne pour une revisitation des fanfares New Orleans, le 2 mai ;

– David Murray et de jeunes jazzmen breton, le 9 mai ;

– Kenny Garret, que Télérama présente comme «le saxo le plus swinguant de la planète», en quartet, le 20 mai ;

A noter les prix très raisonnables pour des stars universellement connues : rarement plus de 120 F plein tarif. 80 F pour les étudiants et les chômeurs et même gratuit pour les moins de 14 ans. Mettre la bonne musique à la portée de toutes les bourses, c'est aussi l'un des soucis de l'équipe des «Arcs».

Contact et réservations : 02.97.05.01.07 - Les «Arcs» - 56530 Kewen/Quéven.



Christian VANDER, du groupe Magma (passé aux Arcs le 24 mai 97)

L'Histoire de France qu'on n'enseigne pas dans les écoles...

En découvrant le film de Marie Hélia et Olivier Bourbeillon, *«BZH, des Bretagnes, des Bretons»*, en salle ou dans sa version raccourcie sur TF1 le 29 décembre dernier, un certain nombre de Bretons se sont émus de la présentation générale du Mouvement politique breton, de la place démesurée qu'y occupent les années de guerre (le tiers du film, soit autant que les 50 dernières années) et des personnages caricaturaux comme Herri Caouissin et, au final, du sentiment général qu'un public mal informé pouvait en retirer, à savoir qu'être Breton et faire de la politique avait souvent à voir avec l'extrême droite.

Ces critiques sont souvent justifiées, même si exprimées parfois avec fureur, elles masquent aussi les apports de ce film la «révélation» pour beaucoup de militants bretons qu'il existait une gauche autonomiste bretonne dès le début du siècle incarnée par des personnalités aussi fortes qu'injustement méconnues telles que Goulven Mazéas, le témoignage lumineux de la jeune étudiante issue des Écoles Diwan, le travail de qualité des Éditions An Here.

S'agissant de la période de la Seconde guerre mondiale, on pourra reprocher aux deux réalisateurs, qui ont choisi de se polariser sur cette période au détriment des réalisations de ce dernier demi-siècle, de n'avoir pas précisé que la Bezenn Perrot, force supplétive des SS, ne compta que 72 membres et d'avoir passé sous silence le fait que plusieurs autonomistes bretons d'avant-guerre occupèrent de grandes responsabilités au sein de la résistance anti-nazie : Luc Robert fut le chef de l'Organisation de la Résistance Armée (ORA) dans le Finistère, Ned Urvoas fut un des premiers soldats alliés à entrer dans Berlin, Robert Ballanger, ancien camarade de Goulven Mazéas au sein de la Ligue fédéraliste (LFB) de 1931 à 1935, fut le chef des FTP (Francs-tireurs partisans) pour tout l'ouest de la France avant de devenir député communiste dans la région parisienne après la guerre. Membre du PCF en 1940, Robert Ballanger avait fait partie de cette minorité de communistes qui s'était opposée au pacte Molotov-Ribbentrop qui scella l'alliance de l'Allemagne nazie et de l'URSS jusqu'à l'offensive allemande à l'Est. Le traitement de cette période par Marie Hélia et Olivier Bourbeillon est à l'évidence, pour le moins déséquilibré.

Les déviances collabo de quelques politiciens français venus de la «gauche»

On peut craindre que ce film soit utilisé par certains «beaux esprits» pour discréditer celles et ceux qui prétendent agir aujourd'hui au nom des intérêts bretons. Il ne nous paraît donc pas inutile de rappeler que certains politiciens français, situés à gauche dans les années Trente, occupèrent des responsabilités de premier ordre sous te régime de Vichy, voire même dans la collaboration la plus active aux côtés du régime nazi. En voici quatre parmi les plus représentatifs :

Pierre LAVAL

Né en 1883. Membre du Parti radical-socialiste, sénateur, plusieurs fois ministre, il est Président du Conseil (Premier ministre) en 1931. En 1935-36, il s'efforce de rapprocher la France de l'Italie fascite. Ministre d'État dans le cabinet Pétain en juin 1940, il est renvoyé en décembre 1940 et remplacé par l'amiral Darlan puis rappelé, sur l'injonction des Allemands, comme chef du gouvernement en avril 1942. Il institue le Service du Travail Obligatoire (STO) gui obligeait les jeunes Français à aller travailler en Allemagne et qui contribua à gonfler les rangs de la Résistance, crée la «Milice Française» chargée de traquer les juifs et les résistants. Il est transféré en Allemagne en 1944 puis en Espagne, d'où il est expulsé. Arrêté par les Américains en juillet 1945, il est remis aux nouvelles autorités françaises. Déféré à la Haute Cour pour crime de trahison (et non pas pour persécutions contre les juifs), il est condamné à mort et fusillé en octobre 1945.

Jacques DORIOT

Né en 1898. D'abord socialiste, puis communiste après la scission du Congrès de Tours de la SFIO (1920), il est secrétaire général des Jeunesses Communistes en 1923 puis député PCF dE 1924 à 1934. En rupture avec le PCF, il fonde en 1936 le Parti Populaire Français (PPF). Membre du Conseil National de Vichy en 1940, il fonde la Légion des Volontaires Français contre le Bolchévisme (LVF), porte lui-même l'uniforme allemand sur le front de l'Est de 1941 à 1942. Il prend la fuite en Allemagne en 1945 où il est tué d'une rafale de mitrailleuse tirée par un avion non identifié.

Marcel DÉAT

Né en 1894. Député SFIO (socialiste) de 1926 à 1933. Il crée le Parti Socialiste de France - Union Jean Jaurès (!!!) puis en 1935 l'Union Socialiste et Républicaine (USR), composante du Front Populaire (!!!). Hostile à une guerre avec Hitler, il est en 1936 Ministre de l'Air (!!!) de Léon Blum. Il vote les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940. Membre du Conseil National de Vichy, il fonde le Rassemblement National Populaire (RNP), parti ouvertement pro-nazi. Il rencontre Hitler le 29 août 1944. Après la débâche allemande, il se réfugie en Italie où il meurt, impuni, en 1955.

Adrien MARQUET

Député-maire de Bordeaux avec l'étiquette SFIO (socialiste) jusqu'en 1933. Il est exclu de la SFIO à cette date avec Marcel Déat et cinq autres députés qui sont rejoints dans leur dissidence par 27 députés et 7 sénateurs tous élus avec l'étiquette SFIO. Ministre de l'Intérieur sous Vichy, il développe une politique de collaboration active avec les nazis et organise les rafles contre les juifs, précédent parfois les exigences allemandes. Adrien Marquet a largement contribué à accoler à Bordeaux la réputation de ville la plus collabo de France... et à garantir aux gaullistes la gestion de cette ville depuis 1945.

Le film de Marie Hélia et Olivier Bourbeillon portait sur la Bretagne et non pas sur la France. On ne peut donc pas leur reprocher de ne pas avoir évoqué la collaboration française, qui toucha aussi bien des milieux dits de gauche que la droite, mais il est de notre droit et de notre devoir de rappeler la vérité sur l'Histoire de France de ces années-là que nombre de nos concitoyens ignorent encore.

Christian GUYONVARC'H

UN SUPERBE CADEAU À OFFRIR...

PAYSAGE BRETON 1911

Dolmen au soleil couchant en bord de mer

Rare et belle affiche de Géo Dorival.

Conditionnée dans un bel étui décoratif à conserver.





Reproduite sur papier à grain, 60 cm x 84 cm

Veuillez m'envoyer..... exemplaires de : « **Paysage breton », 1911**

Format 60 x 84 sur papier à grain 170 g ; conditionné dans un bel étui protecteur. Ci-joint mon règlement de **129 F prix de lancement jusqu'au 30 mars ;** 159 F après cette date (+ frais de port et d'emballage 27 F ; Europe 35 F ; USA 40 F, Afrique, Asie... 48 F).

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

.....

À renvoyer à ÉDITIONS THALASSA-AR MOR
BP 93 – 22202 GUINGAMP Cedex.
Tél. 02 96 44 10 76 – 06 11 92 98 38 – 02 96 43 77 41

"BZH, des Bretons, des Bretagnes"

un film qui suscite le débat

Le film d'Olivier Bourbeillon et de Marie Hélia, déjà présenté dans ces colonnes (juin 1997), récompensé par le prix Armen au festival de Douarnenez, vient de passer, dans une version un peu raccourcie (55 minutes au lieu de 1 h 25), sur TF1. C'est l'occasion d'ouvrir le débat sur ce travail, qui a suscité beaucoup de réactions hostiles et violentes dans le mouvement breton.

Des critiques

Donnons d'abord la parole à Ifig Guézou, lecteur du PB/PV, dont nous publions une partie du long courrier. Il est indigné. D'autres iront plus loin, reprocheront le montage du film, les commentaires. Ainsi on évoque les exactions de Bezenn Perrot et l'on fait suivre cette évocation d'une réplique de Herri Caouissin où il dit ne rien regretter et estimer qu'il n'a pas fait assez. D'action culturelle, aurait-il fallu préciser. Le PNB est assimilé à un parti collaborationniste et pétainiste, ce qu'il n'était pas. Le service d'ordre du PNB est assimilé à une milice nazie qu'il n'était pas.

Quand Ronan Leprohon est invité à parler de l'UDB, on le fait passer devant un mur où est écrit FLB. Cela fait effectivement beaucoup d'approximations (ou de malveillance) penseront certains. Laissons la parole à Ifig Guézou.

"Le voile noir de la confusion et de la médiocrité"

Une chance que n'auront pas les futurs téléspectateurs ; à l'issue de la projection le 12 décembre, à Plouguerneau, nous avons pu débattre du film avec son co-réalisateur : M. Bourbeillon. Beaucoup d'entre nous, notamment des enfants, ont exprimé leurs doutes et leur écœurement face à une présentation lacunaire et ambiguë de notre histoire contemporaine ; tant, en effet, sont nombreux les préjugés, les erreurs et (hélas !) les manipulations, véhiculés par ce moyen-métrage.

Malhonnête, cette omnipotence d'un bout à l'autre du film, de ce pauvre Herri Caouissin, que personne n'a jamais pris au sérieux. Connu pour ses prises de position pour le moins contradictoires, voici qu'il s'arroge abusivement le titre de "Secrétaire de l'Abbé Perrot", alors que son unique rôle fut de diriger la revue pour enfants "Ololé". Bien entendu, afin de nouveau se mettre en avant, l'homme s'empresse de saisir la perche qui lui est tendue et donne lecture d'un texte au ton vengeur, que jamais l'Abbé Perrot, grand chrétien et homme de paix, n'aurait pu tolérer. Les réalisateurs savaient ce qu'ils faisaient en accordant une telle importance au vieux monsieur définitivement enfermé dans des schémas de pensée passéistes. Hormis trois ou quatre personnes, dont la bonne foi n'est pas à remettre en cause, quantité de témoins sérieux ne sont bien sûr pas auditionnés.

Mais la cause est entendue dès le départ : il s'agit de faire rentrer dans les consciences l'équation "Mouvement Breton = Extrême-droite ou Extrême-gauche", "Défense d'une identité = Stérilité intellectuelle".

Oubliés, les hommes de la France Libre qui au sein du mouvement War-Zao à Londres demandaient à De Gaulle le respect des droits culturels de la Bretagne, eu égard au sacrifice des soldats bretons durant la Première Guerre (un décès pour quatorze habitants, soit le double de la moyenne française), puis en 39-45, au sein et de la Résistance et dans l'Armée. Aux oubliettes, la supplication bretonne de 1919 adressée au Congrès de Versailles, portant "sur les droits imprescriptibles des peuples de parler et d'enseigner librement leurs langues, de voir respecter sans entraves leurs traditions et leurs croyances", appuyée par 14 parlementaires et les 5 évêques de Bretagne, approuvée par les délégués américains et polonais, et... par 3 représentants français. Promesses encore et toujours trahies. (Cf : Y. Brékilien, Histoire de la Bretagne).

Oublié, le courage d'un Auguste Bocher (le barde Ar Yeodet), pionnier de l'Action Catholique dans le Trégor, qui avait bien des fois rompu des lances avec Breiz Atao avant d'être assassiné en avril 1944. Oublié, le meurtre du Père Pierre-Marie Lec'hvien en août de la même année (cf : livre d'H. Poisson). Aucune évocation de la déportation de Max Jacob au camp de Drancy. Anéanti, le souvenir de la tragédie qui frappa Saint-Pol-Roux. Rien sur l'héroïsme de tant de résistants, ni sur le dévouement au quotidien d'innombrables anonymes. Censurées, les erreurs judiciaires de l'Épuration.

Mais quand le parti est pris de salir une mémoire, aucune manigance ne rebute. Et, mises à part quelques rares éclaircies d'objectivité dans ce ciel brumeux et pesant, tout est à l'avenant. Ainsi de la cérémonie de la remise de l'Ordre de l'Hermine, assimilée par la technique de filmage à une sorte de toast des Croix de Feu, au cours de laquelle nous voyons M. Lavanant, le Président de Diwan, s'avancer pour exprimer un propos que nous n'entendrons pas, car tout de suite l'image enchaîne sur autre chose. A toutes les séquences prévaut l'indigence des commentaires ; l'émotionnel et le péremptoire tenant lieu d'analyse historique.

Quant au traitement de la dimension chrétienne de la société encore un sommet d'intelligence ! A en croire le film, nos ancêtres étaient vraiment des arriérés ! Revoici le schéma marxiste de "la religion opium du peuple". Pauvre peuple breton qui a laissé dans la pierre et l'art un témoignage unique en Occident, quand va-t-il réaliser que tout cela relève d'une régression ? Bientôt. l'on nous demandera de gober que les saints, moines, ermites et familles, fondateurs du pays étaient des imposteurs. (...)

Connaissons-nous beaucoup de gens qui, informés du sujet, refusent d'affirmer que Mordrel était fasciste ? Croit-on que ce ne soit pas une douleur pour tous de savoir que quelques rares individus usurpèrent le doux nom de "Bretagne" pour dénoncer des patriotes ?

Le dévoiement de quelques-uns doit-il occulter la qualité de l'engagement de tant d'autres, de tous bords, dans un contexte idéologique et politique difficile ?

Les faits sont têtus, mais M. Bourbeillon qui dit refuser fascisme et stalinisme, est passé maître dans l'art de les réagencer à sa manière. Voudrait-on faire des militants culturels bretons les boucs émissaires de la politique française de Collaboration, qu'on ne s'y prendrait autrement. 1.a revue raciste "'Stur", créée en dissidence du journal Breiz Atao en 1934, ne toucha jamais qu'un noyau tout à fait groupusculaire. Et, constitué en 1931 en rupture avec l'aile fédéraliste de l'Emsav, le Parti National Breton ne compta guère plus de 500 adhérents à son apogée. Par ailleurs, mouvement complexe, le journal Breiz Akao s'illustra aussi par des pétitions en faveur de Ghandi et des minorités opprimées (Tunisiens, Marocains...). On ne peut croire, qu'après avoir consacré quatre années subventionnées à ce travail, les réalisateurs puissent ignorer que le politologue Pascal Ory, spécialiste de l'étude de la Collaboration (Editions Point-Histoire), démontre que, de toutes les régions de France, la Bretagne fut la moins compromise dans la collaboration active. Silence là-dessus, cependant que l'interview de Joseph Martray ne précise même pas qu'il était un Résistant... Conséquence de cette intoxication, des enfants de Plouguerneau ont simplement déclaré : "nous avons vraiment l'impression que durant cette période, il y avait beaucoup de gens comme ça (collabos)". Bravo, beau résultat, l'impression dominante est que nos grands-papas étaient nazillons !

Différences bretonnes

L'indignation de notre ami lecteur est faible à côté des réactions d'une partie des participants aux débats ouverts avec les auteurs du film, à l'issue des projections organisées en Bretagne. Pourquoi de telles réactions ? Le film a consacré un petit quart d'heure aux événements de l'occupation en Bretagne, en interviewant d'anciens militants bretons de l'époque. Herri Caouissin ne cache pas ses options de l'époque, pour un état breton fort, peu soucieux de démocratie, considérant la présence d'étrangers en Bretagne comme un problème. D'autres ne désapprouvent pas ceux qui ont voulu profiter des difficultés françaises pour jouer la carte bretonne. D'autres encore se situent de façon très critique face à la droite bretonne de l'époque.

Il ressort qu'il y a plusieurs regards bretons sur cette période, que le mouvement breton n'est pas homogène, qu'il y a des conservateurs et des progressistes en son sein. A l'UDB, on le sait depuis longtemps et l'on ne voit pas ce que cette vérité a de choquant. On peut noter que le film cesse de traiter du problème breton politique vers 1981, n'évoquant plus que les actions en faveur de la langue et de la culture. De ce fait, aucun responsable de l'UDB n'est interrogé dans le film ; ce silence sur le principal parti politique breton est un défaut. On peut aussi noter que l'instituteur breton dont le témoignage ponctue le film est en retrait sur bien des positions revendicatrices. Une partie de ces choix sont justifiés par les auteurs du film au nom de la liberté du créateur.

Quand on prétend faire œuvre d'Histoire, la liberté du créateur est peu compatible avec les exigences du travail de l'historien !

Ces critiques étant faites, le film a beaucoup de qualités : bien monté, vivant, riche en informations, nourri de bons témoignages, contradictoires et bien choisis, il fournit aux néophytes un résumé captivant de deux tiers de siècle d'histoire de la Bretagne et du mouvement breton. Il ne nous a pas paru dominé par la volonté de nuire à "l'Emsav". Il ne pouvait et ne devait pas gommer l'épisode de la collaboration de quelques-uns, au demeurant peu nombreux. Essayer de comprendre pourquoi était même une nécessité, un exercice salutaire.

Une première approche

Des images tirées de documentaires sont forcément réductrices. Il y a aussi beaucoup de manières de les interpréter, au gré du vécu et des opinions de chacun.

Un film d'une heure ou d'une heure trente (version cinéma) ne peut rendre toute la richesse et la complexité du réel. C'est une sensibilisation, un regard partiel et seulement cela. A ce titre, il est déjà digne d'intérêt... et de débat serein.

L'erreur de quelques-uns, à une époque ou ailleurs beaucoup d'autres se sont trompés gravement, ne saurait ternir une cause légitime, pas plus que le stalinisme ne discrédite les combats pour la justice sociale. Encore faut-il repérer l'erreur, la comprendre, en mesurer les effets, ce que le film de Bourbeillon et Hélia tente de faire, à sa façon. L'hyper-nationalisme, la Bretagne posée comme absolu intemporel, ont conduit à cette impasse lourde de conséquences.

Une partie du mouvement breton a tenté, depuis longtemps, de ne pas se voiler la face. Nous en faisons partie, résolument, avec confiance, dans la lignée des militants progressistes bretons des années 30, si clairvoyants au moment du drame. Peut-être aurait-il fallu en parler dans le film !

J.J.M.

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.

Les Brèves de Mac

➤ Bonnes blagues à faire se tordre de rire l'assemblée, autosatisfaction, simagrées, séquences émotion larmoyantes, mainmise des grosses compagnies de disque, hommages politiquement corrects, félicitations aux petits nouveaux Sardou et Johnny, les « Victoires de la Musique » nouvelles sont arrivées ! Côté breton, ça a démarré très fort, quand la super speakerine du méga journal régional du 12-13 de France 3 a annoncé « la sélection du groupe breton Dan ar Braz pour les Victoires de la Musique ». Elle croit encore qu'Alan Stivel est une marque de pâté au jambon ?

➤ Comme prévu, la cote de popularité de Chirac est en hausse. A force de ne rien faire, il finira par avoir 100 % de satisfaits.

➤ 10 %, c'est l'augmentation des ventes de Rolls-Royce en 97. Ça va mal pour les riches. Jospin, quant à lui, demande à ceux qui ne peuvent pas s'en acheter une de la fermer.

➤ Sachant que Paris est la capitale du Monde, que Paris c'est la France, et que Balladur est un grand régionaliste, voici ce qu'il a dit sur France 3 : « Parce que l'île de France est importante pour la France, l'Ile de France est importante dans le monde ».

➤ Les statistiques pour 97 commencent à arriver. D'après les premières, le mentor des moines de Timadeuc, le Messie du Centre Bretagne, Cavaillé, aurait été montré en photo 549 fois cette année dans les journaux à sa botte. Ce chiffre se décomposerait ainsi : 40 % d'inaugurations diverses en maisons de retraite (simple visite d'amitié), 10 % de kermesses, 20 % d'interventions en écoles privées, 30 % où personne n'a compris ce qu'il foutait sur la photo.

➤ Ni Chirac ni Jospin n'ont accepté de recevoir le dissident chinois de passage à Paris, trop occupés de leurs contrats commerciaux. Mais c'est con, il paraît qu'en Chine, la France est en train de perdre son image de Pays des Droits de l'Homme.

➤ Plus de 800.000 portables ont été vendus en France en décembre. Les guides du savoir vivre ont dû revoir leurs éditions périmées : désormais, le plus grand chic est de sortir son portable au nez de ses voisins en disant : « chérie, j'aurai 5 mn de retard » ou « allô, je suis dans la rue truc, j'arrive tout de suite » en prenant un air important. Lieux de préférence : cinémas, restaurants, wagons. Le chic du chic : le portable en Forêt de Brocéliande ou sur la plage à la Baule. Que votre téléphone soit en service ou que vous puissiez payer vos factures n'a aucune importance.

➤ La Fondation de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques qui a pour but la défense et l'illustration de la langue française a sorti les crocs bleu-blanc-route et lancé son concours 98, dont le règlement a été largement répandu en collèges et lycées, et dont le thème de la composition française cette année est : La Francophonie. Peut-être cette « prophétie » d'Anatole Le Braz écrite entre 1918 et 1919 pourra-t-elle servir d'introduction aux candidats : « Un jour viendra où l'anglais sera la langue mondiale, où le français ne sera que la langue d'un clan humain. Vous, Français, supporterez-vous donc qu'à ce moment le français ne soit plus enseigné sous prétexte qu'il sera un obstacle à la mondialisation, à l'universalisation des rapports intellectuels dans l'humanité toute entière ? L'absurdité d'une semblable proposition saute aux yeux pour le français ? Pourquoi n'en se serait-il pas de même pour le breton à l'heure actuelle ? ». (Cité par Y.B. Piriou, « Il était une voix ». Editions Apogée - Puf).

➤ Jospin s'est excusé devant la droite. Faut pas confondre la droite antisémite d'il y a 50 ans avec les lecteurs du Figaro de maintenant. Debré, lui, s'est indigné : « Si la France est gouvernée par des gens qui ne réfléchissent pas, où va-t-on ? ». En ce qui concerne la politique bretonne, ça fait plus de 500 ans que la Bretagne souffre de Français qui ne réfléchissent pas. Alors, où va-t-on ?

Mac

Moquettes et paillassons

L'autocollant Menhirs Libres vient de sortir. Ne commencez pas l'année sans lui. Il est vendu 10 F.

Le bureau de l'association Menhirs Libres a pris la décision de ne pas participer à la réunion de concertation du 11 décembre 1997. L'ordre du jour de cette séance ne portait que sur des décisions déjà prises. Tous les points à traiter sont déjà en cours de réalisation. Par exemple : le bâtiment des classes du patrimoine dont les travaux ont commencé voilà un mois.

Or, il se trouve que choisir la marque de la tapisserie ou la qualité des paillassons ne nous intéresse guère !

Cette simulation de concertation n'est qu'une continuation d'une pratique déjà ancienne.

– Le projet des alignements a été élaboré en douce à l'insu des carnacois qui n'ont pas été consultés ni même informés. Officiellement il était même déclaré qu'il n'y avait pas de projet.

– L'enquête publque : Les 87 % d'avis défavorables au projet on été tout simplement ignorés de même que les propositions figurant dans le rapport très documenté remis par Menhirs Libres à la commission d'enquête.

Seules quelques réserves formelles ont été émises par les commissaires enquêteurs. Le Préfet a alors annoncé son intention de créer des groupes de concertation. Menhirs Libres a participé à la première réunion pour découvrir qu'il s'agissait d'un véritable simulacre de concertation, ne portant que sur des points de détails du projet. La déclaration d'utilité publique signée par M. le Préfet annoncée la veille de la deuxième réunion du 11 juillet 1997 en est une parfaite démonstration.

(Extrait du «dernier» «Menhirs Libres»).

Bulletin d'adhésion à Menhirs Libres

Abonnement au journal pour un an ..... 20 F
Adhésion plein tarif ..... 50 F
Adhésion tarif réduit ..... 20 F
Membre bienfaiteur .....
Achat de ..... autocollant(s) à 10 F .....
Total .....



NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....

Les chèques à l'ordre de l'Association «Menhirs Libres», La Petite Métairie - 56340 Carnac.

A l'occasion de la libération d'Annick Lagadec

La coordination exige que soient dessaisies de l'affaire la juge d'instruction Laurence Le Vert, la procureur de la république Irène Stoller qui ont été décorées par des personnages politiques espagnols contre qui la justice réclame 23 ans de prison pour leurs responsabilités au sein de l'organisation criminelle G.A.L. créée pour assassiner les militants basques et qui est responsable de 38 attentats faisant 27 morts sur le territoire hexagonal.

La coordination exige l'amnistie des condamnés, la relaxe des inculpés, la réparation des préjudices causés. Elle condamne la répression dont sont victimes les militants bretons Claude Le Duigou et Gérard Bernard.

Ekke invite la population à venir accueillir Annick lors de sa sortie de la prison des femmes de Rennes, le mardi 27 janvier, ç heures.

Coordination des Comités de Soutien
(Extrait du communiqué du 24/1)

Politique des transports

Suite à la prise de position des Présidents des 11 Communautés de Communes de Cornouaille, nous souhaitons faire connaître nos propositions concernant la politique des transports. En effet, demander une ligne TGV mettant Quimper à 3 h de Paris ne peut pas tout résoudre si il n'y a pas à côté un aménagement réel du territoire de la Bretagne.

Nous demandons pour cela une mise à niveau technologique et l'électrification du réseau ferroviaire breton, en particulier Lannion-Plouaret, Brest-Quimper et Rennes-Saint-Malo, avec mise au gabarit pour le transport des conteneurs, ainsi que la réouverture de la ligne passagers St-Brieuc-Pontivy-Auray. Tout cela ne doit pas, bien suûr, nuire aux travaux de la mise à 4 voies de la RN 164.

Nous demandons, par ailleurs, la construction d'un Aéroport International au Nord de la Loire-Atlantique, allégeant les aéroports de Paris et ayant un grand intérêt pour tout le Grand Ouest.

Enfin, maillon entre l'aménagement du territoire breton et l'ouverture vers le monde par cet aéroport, nous demandons la construction d'une ligne unique de TGV Le Mans-Châteaubriant avec prolongement vers Rennes (puis St-Brieuc et Brest), vers Redon (puis Vannes, Lorient et Quimper) et enfin vers Nantes.

Seul l'ensemble de ces mesures permettra d'avoir une certaine cohérence dans l'amènagément de la Bretagne.

Pour l'UDB 29, Christian PIERRE

Corse : croissance inquiétante des listes électorales

En 1991, lors de la refonte des listes électorales, la Corse a perdu plus de 40.000 électeurs, soit environ 20 % de son corps électoral. Cette refonte s'ajoutait au toilettage des listes commencé quelques années plus tôt, avec la disparition des listes de 10.000 électeurs entre 1989 et 1991. En 1992, il restait 158.000 électeurs, contre 208.000 en 1989, soit une diminution de 24 %.

Cette diminution devait remédier au gonflement abusif des listes électorales, en utilisant des gens n'ayant plus d'attaches réelles avec leur village d'origine et servant de masse de manœuvre électorale par le biais des procurations, monnayées contre le moindre service rendu. La refonte des listes électorales a permis de réduire sensiblement la part des procurations lors des différents scrutins : 21 % lors des régionales et des législatives de 1986, 20 % lors des législatives de 1988, 10 % des suffrages exprimés lors des cantonales de 1992, 8,5 % lors des élections territoriales de 1992, 7,5 % lors des législatives de 1993 et 11,8 % lors des cantonales de 1993.

Mais depuis la refonte des listes, le nombre des électeurs inscrits a de nouveau sensiblement augmenté. De 1992 à 1997, 19.000 électeurs ont été ajoutés, soit une augmentation de 12 %. Pour 1998, on annonce plus de 5.000 électeurs pour les cinq plus grandes villes de l'île (Aiacciu, Bastia, Porti Vechju, Corti, Calvi), représentant le tiers des électeurs. L'on devrait atteindre les 10.000 électeurs supplémentaires en 1998 par rapport à 1997, ce qui veut dire que les listes électorales « récupéreraient » les 2/3 des électeurs perdus à travers la refonte de 1989 à 1991. La ville de Bastia retrouve son niveau de 1989 alors qu'elle avait perdu près de 5.000 électeurs entre 1989 et 1992.

Cette tendance est inquiétante quant au respect de la démocratie. Il faut sans doute s'attendre aussi à une augmentation du nombre des procurations, conséquence de diverses manœuvres et pressions. Cela doit nous inciter à la vigilance quant à l'utilisation des procurations dans une région frappée par l'émigration, voire la dépopulation, même si celle-ci n'a pas pris les mêmes proportions qu'en Corse.

(D'après « Arritti »)

Corse : bonne tenue du S.T.C.

Lors des élections prud'homales du 10 décembre dernier, le taux de participation en Corse a été d'environ 30 %, voisin de la moyenne française.

Le Syndicat des Travailleurs Corses (STC) reste la deuxième force syndicale avec près de 27 % des voix. Il obtient au total 13 sièges. Il se maintient en voix et progresse en sièges, et cela malgré « une conjoncture nationaliste défavorable ». Le STC recueille les fruits d'un travail régulier dans les petites entreprises privées, négligées par les grandes centrales syndicales françaises. Il obtient aussi le résultat d'un positionnement nationaliste fort depuis 15 ans, en ayant su rester indépendant des différents partis nationalistes issus des différentes divisions et scissions. Le STC est le deuxième syndicat de Corse, et du département de Haute-Corse derrière la CGT qui maintient également ses positions ; le STC est le premier syndicat en Corse du Sud avec près de 35 % des voix dans les collèges des ouvriers et des employés.

La CFDT-Corsica connaît un net progrès en augmentant le nombre de ses voix et en gagnant 3 sièges dans l'île. Cette progression est sans doute le fruit, entre autres, de son action continue et de son enracinement. Au total, à eux deux le STC et la CFDT-Corsica recueillent 40 % des voix et obtiennent 40 % des sièges.

Par contre FO, sans perdre beaucoup en voix, perd 3 sièges prud'homaux en passant globalement du troisième au quatrième rang, devancée par la CFDT-Corsica.

(D'après « Arritti », journal de l'UPC)

	1992		1997	
	% des voix	Sièges	% des voix	Sièges
C.G.T.	37	20	36,15	20
S.T.C.	27,5	12	26,89	13
C.F.D.T.-Corsica	8,4	1	14,14	4
F.O.	14	6	13,67	3
C.F.E.-C.G.C.	8	2	5,04	2
C.F.T.C.	4	0	4,11	0
	98,9	42	100	43

Catalogne : renforcement de la loi sur l'usage du catalan

Le Parlement catalan a adopté, le 30 décembre 1997, une loi sur l'usage du catalan qui renforce les dispositions contenues dans la loi précédente qui datait de 1983. La nouvelle loi, votée par 102 voix contre 25 et 1 abstention, étend l'usage du catalan – parlé quotidiennement par plus de 80 % de la population de la Généralitat – à l'administration, aux entreprises et aux commerces, mais aussi à l'audiovisuel et au cinéma avec un caractère obligatoire.

Dorénavant l'étiquetage des produits doit être effectué en catalan et, selon la marchandise, en «castillan» (espagnol) ou dans une autre langue de l'Union européenne. Des sanctions sont prévues contre les contrevenants. La moitié de la production audiovisuelle devrait, par ailleurs, être réalisée en catalan et 25 % des chansons diffusées par les radios seront catalanes. Des quotas doivent être fixés pour les productions cinématographiques.

Cette nouvelle loi s'inspire largement de la législation sur l'usage du français au Québec, ce qui devrait faire réfléchir «nos» jacobins souvent prompts à voir dans ces entreprises de «reconquête» linguistique d'abominables instruments de contrainte... quand elles ne concernent pas le français, bien entendu.

A noter que si la droite espagnoliste, au pouvoir à Madrid, a voté contre, les socialistes catalans, quant à eux, ont voté pour avec les députés de la coalition nationaliste de centre-droit de Jordi Pujol et les indépendantistes sociaux-démocrates. De quoi faire réfléchir le PS en Bretagne...

La politique française et l'avenir de la Bosnie-Herzégovine

Le changement de gouvernement en France en juin 1997, ne s'est pas traduit par une changement de politique française à l'égard de la Bosnie. L'actuel ministre des Affaires Étrangères, Hubert Védrine, ancien conseiller de François Mitterrand a totalement justifié dans un livre récent la désastreuse politique « bosniaque » de celui-ci. La continuité de la politique française est nette en ce qui concerne l'avenir de l'unité de la Bosnie-Herzégovine et le jugement des criminels de guerre.

Le silence de la France

Durant tout l'été dernier, de nombreux pays ont fait connaître leur exigence de l'arrestation immédiate des criminels de guerre, en particulier de Karadzic et de Mladic. L'absence de déclaration française a pu laisser accroire l'opposition de la France à d'éventuelles arrestations.

Lors d'une réunion de la commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée Nationale, le 2 octobre, Hubert Védrine a expliqué que la France n'avait rien de nouveau à dire. Interpellé par le collectif Bosnie de Toulouse, il a précisé que « *la responsabilité des accords de paix incombe au premier chef aux différentes communautés de Bosnie-Herzégovine et à leurs dirigeants* ».

Laisser le champ libre aux dirigeants nationalistes ne peut que s'opposer à l'unité de la Bosnie. L'absence d'une attitude ferme de la France concernant la mise en place du volet civil des accords de Dayton nourrit des craintes quant à la volonté des gouvernants de la France d'agir dans le sens d'une Bosnie unitaire. Ces inquiétudes semblent d'autant plus justifiées lorsque le Secrétaire Général de l'OTAN juge nécessaire d'intervenir dans un journal français pour réfuter les thèses de ceux qui préconisent la partitiion du pays et qui semblent influents au sein de la diplomatie française.

Entrave à la justice internationale

Les doutes ne semblent plus de mises au sujet de l'attitude de la France à l'égard du Tribunal Pénal International. Elle est, en effet, le seul pays occidental à refuser au Tribunal de la Haye sur l'ex-Yougoslavie le témoignage de certains officiers qui ont servi comme casques bleus en Bosnie. Depuis un an et demi, le TPI demande à entendre comme témoins les généraux Cot, Morillon, Gobillard, Janvier, Lapresle et Valentin. En vain, à l'exception des généraux Cot et Morillon, pour qui les représentants du ministère de la Justice ont pu lever le blocage.

La France est ainsi en infraction avec ses propres lois (loi de janvier 1995, sur l'obligation d'entraide judiciaire avec le TPI). Cette attitude est en contradiction avec la réponse de Lionel Jospin à un député de la Moselle sur la nécessité d'une enquête, en France, concernant les responsabilités du général Janvier et de la France dans la non-intervention à Strebrenica : « *En vertu des résolutions du Conseil de Sécurité et de la loi française d'adaptation du 2 janvier 1995, qui établit la primauté de juridiction du Tribunal, la France a l'obligation de coopérer avec celui-ci et est attachée à poursuivre cette coopération étroite selon les modalités arrêtées avec le bureau du procureur. toutefois, il ne semble pas opportun dans cet esprit, d'entreprendre des démarches parallèles qui pourraient être interprétées comme un geste de défiance à l'égard d'une institution qui accomplit un travail remarquable et s'attache à mettre en lumière toutes les responsabilités, conformément à son mandat.*

(...) Il est donc prioritaire pour la France d'apporter son concours à de telles arrestations ». Lionel Jospin (dans une lettre du 10 septembre dernier).

La peur de la vérité

Le refus de laisser les officiers français témoigner devant les TPI est largement inspiré par la haine que vouent de nombreux généraux français au Tribunal de la Haye et à la crainte que ne soit mise en cause l'armée française. Ces mêmes craintes expliqueraient ce que beaucoup, aux États-Unis et en Bosnie, appellent les réticences françaises à l'arrestation de Karadzic et de Mladic. « *Les probables révélations de Karadzic sur ses relations avec le président Milosevic, mais aussi avec certains des généraux qui se sont succédé à la tête de la force internationale en Bosnie ou encore avec certains diplomates, semblaient sa meilleure protection* ». (Jean Hatzfeld, dans « Libération » du 29 juillet 1997).

(D'après « Convergences Bosnie-Herzégovine » - N° 19 - Novembre 1997).

Pays basque : espoirs déçus

Après la demande au début du mois de novembre par quatre évêques basques du rapprochement des détenus, après la rencontre prévue le 20 novembre dernier entre le ministre espagnol de l'Intérieur et les membres de la Commission des Droits de l'Homme du Parlement autonome basque, après l'annonce le 20 novembre par l'ETA d'une trêve partielle d'une durée indéfinie sur le "front des prisons", bien peu de chose a bougé : le gouvernement a seulement envisagé, mais non décidé, le transfert d'ici Noël de cinq ou six membres de l'ETA détenus dans les enclaves marocaines de Ceuta et Mellila. Le dialogue déjà extrêmement difficile et extrêmement limité est devenu quasi-impossible.

D'abord par la condamnation à 7 ans de prison et à 20.000 F d'amende de chacun des 23 membres de la direction politique d'Herri Batasuna, coalition proche de l'ETA. C'est là le dénouement d'un procès politique, en jugeant les dirigeants d'un parti, légalement autorisé, recueillant environ 15 % des suffrages en Hegoalde (Pays basque sud), disposant de nombreux élus tant au niveau local qu'au niveau de la communauté autonome d'Euskadi et de l'Etat espagnol. Le maire socialiste de Donostia, Odon Elorza, a *"regretté la sentence"* du tribunal suprême. Carlos Garaikoetxea, actuel leader d'Eusko Alkartasuna (parti basque membre avec l'UDB de l'ALE-PDPE) a comparé le procès d'Herri Batasuna "au procès de Burgos" en 1970 sous Franco. Le chef actuel de l'exécutif basque, Jose Antonio Ardanza, a critiqué la sentence qui rend coupable en bloc toute la direction d'Herri Batasuna.

Les deux syndicats basques, ELA (proche du PNV, rassemble 39 % des travailleurs) et LAB (proche d'HB, rassemble 15,5 % des travailleurs) s'apprêtaient à lancer une grève générale de deux heures le 15 décembre, bientôt rejoints par le syndicat des agriculteurs EHNE et le mouvement pour le dialogue Elkarri.

C'est alors que s'est produit l'autre mauvais coup porté à une très ténue possibilité de dialogue, avec l'assassinat, le 11 décembre, du conseiller municipal du Partido Popular (parti de droite au pouvoir) de Renteria, Luis Caso. Du coup, Herri Batasuna a perdu tous les appuis politiques reçus après l'incarcération et la condamnation de ses 23 dirigeants par Madrid. Les syndicats ELA, LAB, EHNE et le mouvement de paix Elkarri ont annulé leur manifestation du 13 et leur grève unitaire du 15. Le 13 a eu lieu au contraire un gigantesque défilé anti Herri Batasuna/ETA de 40.000 à 50.000 personnes à St-Sébastien.

Euskal Batasuna, formation "albertzale" (= patriote) de gauche en Iparral (Pays basque nord) a notamment déclaré : « *de tels attentats desservent la cause basque et ne font pas avancer la construction nationale de notre pays* ».

Un responsable du Parti Nationaliste Basque (PNV) a, quant à lui, dut que « *malgré la sévérité du jugement rendu à l'encontre des dirigeants d'Herri Batasuna, de tels actes de violences ne font que repousser l'échéance d'un règlement pacifique* ».

ETA a qualifié d'« *erreur historique* » l'annulation de la manifestation du 13. Le

Pays basque : espoirs déçus (suite)

syndicat ELA a répondu en disant *« qu'il y a un gouffre entre la perception de la réalité par ETA et celle de l'immense majorité de la société basque »*. Pour le mouvement de paix Elkarri, des initiatives, comme celles prévues les 13 et 15 décembre *« ont besoin qu'un climat favorable ETA ne perçoit pas cette demande, ou ignore les données d'un travail unitaire ou méconnaît la réalité sociale basque...»*.

Le 27 décembre une manifestation organisée à Bilbo à l'initiative de Herri Batasuna a réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes. Cela a-t-il conforté ETA dans sa stratégie de violence meurtrière ? Toujours est-il qu'un quatrième conseiller municipal du Partido Popular, José Ignacio Iruretagoyena, a été assassiné à Zatauz le 9 janvier par ETA. Ce meurtre a été suivi par des manifestations de protestation de plusieurs dizaines de milliers de personnes en Euskadi comme dans le reste de l'Espagne.

La stratégie de la tension continue. La situation politique est bloquée. Comme l'écrit « Enbata », « le conflit séculaire n'est pas prêt de se régler, chacune des deux parties campant sur des positions aux antipodes de toute négociation. Comment et quand va-t-on en sortir ? Peu semble se poser la véritablement la question. Les voix en faveur du dialogue et de la paix sont comme écrasées à l'heure où, à quelques centaines de kilomètres de là, en Irlande pour sauver le processus de paix, la ministre britannique en charge de l'Ulster Mo Nowlan rencontre au pénitencier de Maze les prisonniers politiques des deux camps ».

(D'après "Enbata")



Turquie : un multipartisme monocolore

La Cour constitutionnelle turque a, dans un arrêt du 16 janvier, interdit le parti islamiste de la Prospérité (Refah-RP), formation la plus importante du parlement avec 160 sièges. Necmettin Erbakan et quatre autres dirigeants du parti sont à cinq ans d'inéligibilité et sont écartés de la vie politique pour *« avoir violé les principes séculaires de la Constitution turque »*. Ce parti, ayant plus de quatre millions de membres et soutenu par six millions d'électeurs est exclu de la scène politique sur la base de déclarations considérées comme anti-laïques d'une demi-douzaine de ses dirigeants ! Parmi les crimes anti-laïcs reprochés au Refah, il y a le refus du maire de Kayseri, ville d'un million d'habitants, d'Anatolie centrale, d'assister aux cérémonies officielles obligatoires marquant l'anniversaire de la mort d'Atatürk, le 10 novembre 1938.

Les militaires qui, au nom du *« respect des principes éternels d'Atatürk »*, ont depuis 1960 fait trois coups d'État pour écarter de la vie politique du pays les hommes et les partis qui déviaient selon eux de *« la voie d'Atatürk »* n'ont plus besoin de coups d'État pour obtenir les mêmes résultats. La constitution qu'ils ont imposée en 1982, les institutions politiques (Conseil de sécurité nationale, MGK) et judiciaires (Cour de Sûreté de l'État) mises en place dans le cadre de cette Constitution, des juges et procureurs placés aux postes-clés de l'appareil judiciaire leur permettent de museler les partis et hommes indésirables quand ils veulent, sans sortir de chars de leurs casernes, par une sorte de coup d'État permanent habillé de juridisme.

Après l'interdiction des partis prokurdes (HEP, DEP, DPP) et l'embastillement des députés kurdes, voici que le premier parti politique turc du pays est interdit. Dans un pays où le pluralisme culturel et linguistique est banni au nom de la défense de *« l'unité de la Nation »*, le multipartisme se réduit aux multiples nuances d'atatürkisme, atatürkisme de droite (ANAP, DYP), de centre-gauche (CHP), d'extrême-droite (MHP) ou ultra-nationaliste (DSP).

Après l'interdiction de leur parti, les dirigeants du Refan ont appelé leurs partisans au calme. *« Un nouveau parti, une nouvelle formation avec un nouveau leader, sera formé dans le cadre des lois en vigueur »*, a déclaré Lütfü Esengün, ancien membre du cabinet islamiste. Vural Savas, le procureur qui a poursuivi le Refah, a quant à lui souligné que tout nouveau parti qui agira dans la continuation du parti interdit aura le même sort.

Au sein de la classe politique de nombreuses voix s'élèvent contre cette décision, au nom de la démocratie, du multipartisme, des droits de l'homme. Certains médias n'oublient pas de rappeler les réactions rencontrées lors de la dissolution du Parti de la Démocratie (DEP), le 16 juin 1994, et soulignent que ces mêmes principes ont alors été écartés avec la complaisance de toute la classe politique. Madame Tansu Çiller, défenseur de la cause du Refah aujourd'hui, a pourtant soutenu activement la dissolution du parti travailliste du peuple (HEP) le 14 juillet 1994. A la tête du gouvernement, elle avait écarté la thèse de la démocratie, en criant dans des meetings : *« Nous avons jeté le PKK hors du Parlement »*.

Le Président et le Premier Ministre turcs ont, pour la forme, *« regretté »* l'interdiction du Refah, en soulignant que *« la Justice est indépendante en Turquie »* et que *« nul n'est au-dessus des lois »*. Les réactions internationales ont aussi été mesurées. Un porte-parole du Département d'État a *« regretté cette interdiction qui réduit le pluralisme politique de la démocratie turque »* tout en affirmant *« sa confiance dans l'avenir de cette démocratie »*. Les USA ne jugent pas nécessaire d'ajourner les visites prévues des responsables américains en Turquie, où le Secrétaire d'État au commerce était attendu.

L'Union Européenne a *« déploré »* l'interdiction du Refah tandis que la France se dit *« soucieuse du pluralisme en Turquie »*. Plusieurs pays arabes ont dénoncé *« la persécution des musulmans en Turquie »* ; pour la Syrie *« la Turquie suit la voie de l'Algérie »*. En Israël, le président de Knesset a d'abord déclaré que cette décision le faisait *« douter de la démocratie turque »* avant de préciser *« qu'il y avait deux démocraties du Moyen-Orient et maintenant il n'y en a plus qu'une, Israël »* ; on peut cependant douter que les Kurdes et les Palestiniens, les progressistes turcs et israéliens partagent cette opinion.

Il ne s'agit pas ici de prendre la défense des islamistes turcs. Mais l'on peut tout de même s'étonner de voir la France soutenir la candidature à l'adhésion à l'Union Européenne de la Turquie, où les gouvernants aux comportements mafieux bafouent sans cesse la démocratie.

(D'après le bulletin du Comité International pour la Libération des Députés Kurdes Emprisonnés en Turquie).

L'afflux de réfugiés kurdes met en lumière la passivité coupable de l'Europe face aux sévices subis par ce peuple

L'afflux de réfugiés kurdes en Italie vient réveiller la mauvaise conscience d'une Europe qui avait tendance à oublier les persécutions subies par ce peuple, principalement en Irak, en Iran et en Turquie.

On dénoncera bien sûr le cynisme d'un Jean-Pierre Chevènement, ancien président des Amitiés Franco-Irakiennes et admirateur déclaré de Saddam Hussein, qui ne veut voir dans l'exode des Kurdes que la conséquence de l'embargo international, injuste au demeurant, qui frappe la population irakienne, oubliant, entre autres massacres, le gazage de 8.000 civils kurdes par le régime de Saddam Hussein en 1988, à Halabja.

Les Etats de l'Union européenne comptent aujourd'hui près d'un million de réfugiés kurdes, installés principalement en Allemagne et dans les pays du Nord.

Il serait vain de croire que l'afflux de réfugiés pourra cesser (les Kurdes sont au moins 25 millions) sans que la communauté internationale n'impose un règlement politique du conflit qui oppose ce peuple aux différents Etats qui l'ont asservi.

Un congrès flamand en pleine crise bruxelloise



par Stéphane PEAN
Membre du bureau politique de l'UDB mandaté pour représenter les jeunes de l'UDB

Les 22 et 23 novembre derniers à Louvain, les jeunes de l'UDB étaient invités par leurs homologues flamands (la VUJO) au Congrès de la Volksunie, parti fédéraliste flamand libéral de gauche, allié à l'UDB sur le plan européen.

Ce congrès fut consacré à la démocratie en relation à l'administration, à l'économie, à la justice et bien sûr au politique. Le choix de ce thème avait pour objectif d'insister sur le fait que la Volksunie n'est pas seulement un parti communautaire et linguistique et qu'il s'agit plutôt d'une organisation politique possédant un programme à plusieurs angles d'attaque.

Et pourtant, la démission du secrétaire d'Etat VU à la Région Bruxelloise – ceci deux jours avant le Congrès – a fait plonger la capitale dans une crise linguistique, donnant par là même une connotation fortement communautaire au parti.

Le contexte bruxellois : entre crise linguistique et crise institutionnelle

Depuis la fédération très avancée de la "Belgique", les deux communautés flamande et francophone s'entendent mieux... excepté dans la région-capitale bruxelloise.



En effet, celle-ci est dirigée par une alliance équilibrée et très consensuelle entre plusieurs organisations politiques : PRL (libéraux de droite), PS (socialistes) et SP (socialistes francophones et socialistes néerlandophones, FDF (Front des Francophones), CVP (démocrates chrétiens néerlandophones) et la VU. Or, depuis la démission de Vic Ancieux (secrétaire d'Etat VU) relatif à une remise en cause d'un Bruxelles bilingue, il n'y a plus de majorité claire, reléguant ainsi le gouvernement dans l'impasse.

Le ministre-président flamand de Flandres Luc Van den Brande, n'appartenant pourtant pas à la VU, s'est montré proche du démissionnaire en affirmant sur TRL-Tvi que *"la base de la démission de Vic Anciaux est compréhensible car un groupe de francophones ne veut pas maintenir la vocation bilingue de la capitale".*

Le président de la VU, Bert Anciaux, approuve fièrement son père et le félicite *"pour sa défense énergique de la communauté flamande à Bruxelles, pour son travail de secrétaire d'Etat et pour sa digne démission ; il a souligné que l'exigence flamande d'un vrai bilinguisme à Bruxelles est une affaire d'équité élémentaire, dans un système fédéral qui garantit à la minorité francophone un traitement équivalent au fédéral... Pour son arrogance maladive, la bourgeoisie francolâtre remet le modèle belge de vie en commun en cause, donc aussi l'équilibre belge, par le manque total de respect pour le bilinguisme de la capitale, par le mépris des Bruxellois flamands. Les francophones pensent qu'ils peuvent marchander l'application de la législation. Nous ne vendons pas de droits fondamentaux de l'homme pour un portefeuille ministériel... Si c'est cela diriger Bruxelles, pour nous, cela ne vaut pas la peine. Et si c'est cela la valeur ajoutée de la Belgique, pour nous, la Belgique ne vaut pas la peine non plus ! Bruxelles n'est pas Belfast et ne doit jamais le devenir. Celui qui croit que le lion a perdu ses griffes se trompe lourdement. Les francophones doivent savoir qu'ils sont allés trop loin. Le cartel PRL-FDF, qui rejette tout modèle de vie en commun, qui injurie et restreint les droits flamands et qui laisse pourrir les problèmes sociaux... Ou le racisme contre les Flamands s'arrête, ou la Belgique s'arrête."* La VU et le VDL (libéraux démocrates flamands) ont décidé de créer un "front démocratique" de défense des intérêts flamands *"avec toutes les forces démocratiques flamandes".*

Charles Picqué, le ministre-président bruxellois, craignant la chute de son gouvernement, affirme que la région est à un tournant de son histoire : *"Dans certains esprits flamands se précise une stratégie à deux, où Bruxelles n'a plus sa place. C'est le maillon gênant parce que nous montrons qu'il est possible de coexister pacifiquement. Par ailleurs, un divorce à trois est plus difficile qu'un divorce à deux."*

"Ne laissez plus la démocratie se taire" (slogan du congrès)

Le congrès a été particulièrement prenant lorsqu'il fut question de remettre en cause la monarchie belge par l'interdiction de tout mandat "à vie" (sic !). L'ex-vice Premier ministre Hugo Schiltz voulu faire preuve de sagesse *"on ne doit pas voter seulement en fonction de nos émotions mais aussi en fonction du corps électoral de la VU".* Le congrès adopta la résolution suivante *"la VU plaide pour une Flandre dont la démocratie est basée sur le modèle républicain".* Ainsi, comme l'affirme un congressiste : *"la VU opte pour la République, mais, dans la confédération belge, la monarchie est acceptable."*

Le droit de vote des étrangers a lui aussi été abordé, appuyé notamment par les jeunes de VUJO très présents lors des travaux en commissions, ces derniers étant beaucoup plus à gauche que leurs aînés. Il fut décidé de différencier droit de vote et d'être élu contre l'avis de la direction du parti (ceci à une courte majorité). Bref, les étrangers ne pourront être mandataires mais pourront voter sous conditions : résider depuis 5 ans dans la commune, payer des impôts, parler le néerlendais et s'inscrire personnellement. De plus, un amendement a été voté prônant les cours de langue pour les immigrés.

La VU aspire à une économie de marché corrigée socialement, culturellement et écologiquement. Elle veut régionaliser la commerce extérieur et supprimer les monopoles ainsi que tout secret bancaire. Elle plaide pour la cogestion par une concertation sociale flamande (notion de pacte flamand).

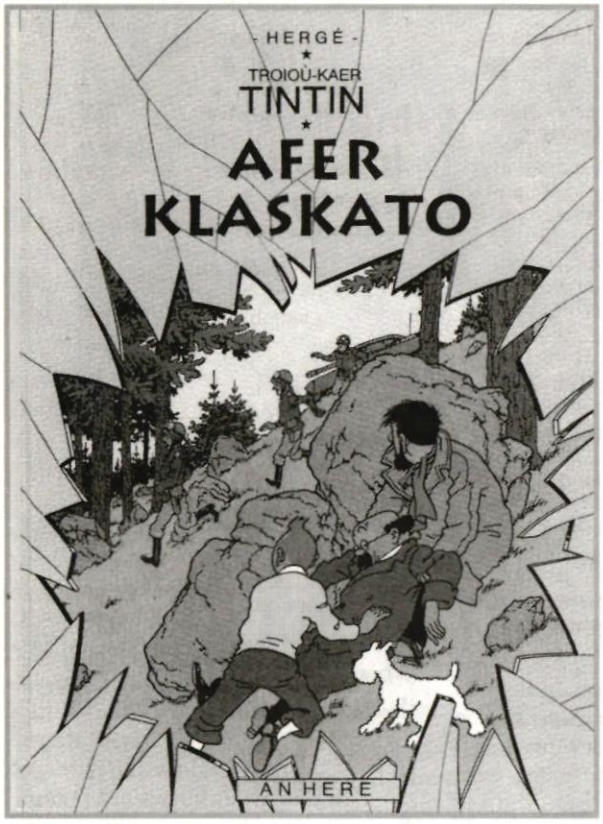
Par ailleurs, la VU veut communautariser la justice dès les prochaines réformes de l'Etat et d'autre part réclame l'accès au tribunal à peu de frais, imaginant une assurance-assistance gratuite pour les plus démunis.

En conclusion : un congrès réunissant 500 Flamands dynamiques et véritablement citoyens dans un contexte politique particulièrement chaud...

La VU aurait tendance à privilégier progressivement le confédéralisme entre les deux communautés. Bref, une république flamande indépendante dans un Etat belge révolu mais authentiquement fédérale au plan européen. Quant au problème bruxellois, il ne semble pas prêt d'être réglé.

◆ Tintin en breton (suite)

An Here vient de publier un 16e album de Tintin en breton, *L'affaire Tournesol,* ou plutôt *Afer Klaskatò,* nom bretonnisé de l'illustre professeur sourd et distrait. La traduction-adaptation est de Divi Kervella, qui s'y connaît en tintinologie.



La colorisation est excellente et le texte en breton serre de très prêt le texte original, sans gallicisme.

Tintin est aussi édicté en gallo par "rue des Scribes", à Rennes.

Notons que cet album, publié initialement en 1956, n'a toujours pas pris une ride !

◆ Xavier Grall

La collection bleue de Skol Vreizh publie un premier ouvrage consacré à Xavier Grall, sous la plume d'Annie Kerhervé. Armand Robin, Guillevic, Tristan Corbière et... Pierre Jakez Hélias avaient déjà fait l'objet d'une étude dans la même collection.

L'auteur précise qu'il n'a pas voulu tout dire mais qu'il a voulu embrasser une œuvre vivante tout en préservant le mystère qui contribue à son charme.

Ce premier tome fournit d'abord des "clés pour une œuvre". L'itinéraire de Grall d'abord, avec sa formation, ses rencontres, sa découverte de l'identité bretonne. Son écriture ensuite, d'abord dans ses œuvres polémiques ou journalistiques, puis dans des écrits au lyrisme personnel.

Un second volet présente le romancier et le nouvelliste, avec son usage d'ingrédients classiques et aussi ses apports originaux, des héros à la densité et la variété de l'écriture romanesque, sans oublier la musique. Heureusement, il y a beaucoup d'extraits et des documents photographiques peu connus, des photos, des manuscrits de Grall.

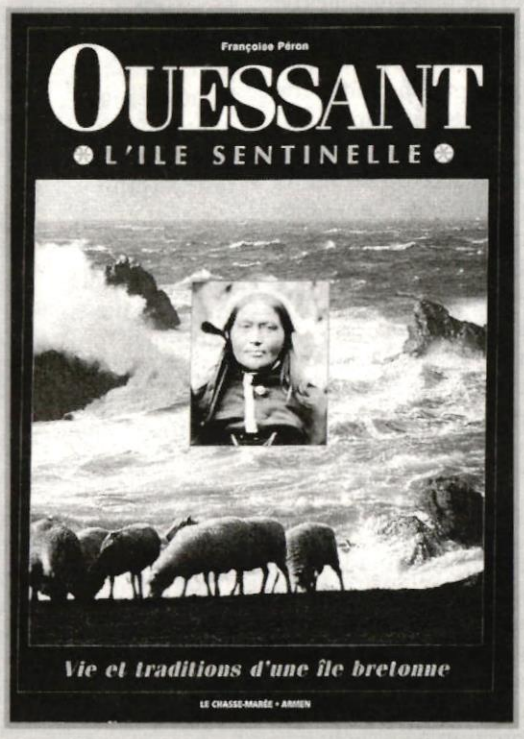
Ce livre de 84 pages donne envie de lire ou de relire Grall. C'était le souhait de l'auteur. L'objectif est réalisé... (60 F).

◆ Ouessant, l'île sentinelle

Paru il y a six mois, il s'agit d'un autre ouvrage de prestige édité par Ar Men/Le Chasse-Marée. En près de 380 pages grand format, dans une édition reliée de luxe, l'auteur, Françoise Péron republie le texte paru initialement en 1985.

Le sous-titre, "Vie et traditions d'une île bretonne", illustre la volonté de l'auteur de faire connaître la Ouessant traditionnelle, qu'elle a connue au début de son travail, en 1974. Ou plutôt qu'elle a connu par des témoins directs de l'Ouessant d'avant, étrange, repliée, particulière, l'île d'avant les changements des années 50/60.

L'auteur, qui est géographe et historienne, retrace en 80 pages l'histoire de l'île depuis les origines. Puis elle campe la "civilisation ouessantine", les rapports à la mer – masculins surtout – et à la terre – plus féminins –, la maison, le mariage, l'alimentation,



l'enfance, les fêtes et réjouissances, la place de la religion.

La troisième partie montre le rapprochement du continent et ses effets, bons et mauvais, les persistances îliennes, les difficultés d'aujourd'hui.

L'iconographie est variée et riche, de la gravure ancienne à la photographie d'aujourd'hui. On aurait aimé retrouver plus d'œuvres picturales de Jacques Burel, publiées en 1984, à Douarnenez.

Tel qu'il est, l'ouvrage constitue une sorte de mémorial, un hommage à l'Ouessant d'hiver, figé pour l'éternité dans un monde qui change beaucoup, même au large du Conquet.

(490 F, relié, grand format).

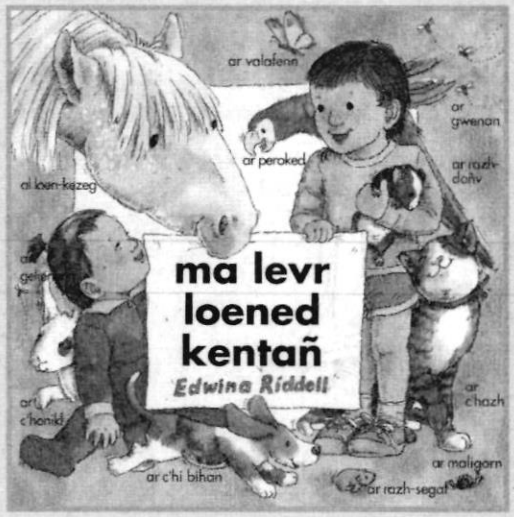
◆ Ma levr loened kentañ

Une autre publication pour les bretonnants, les plus jeunes cette fois. An Here publie un petit livre consacré aux animaux les plus courants.

De grandes planches en couleur, sur deux pages, mettent en scène des enfants et des animaux. La langue, le nez, la laisse, la queue, l'os, le collier, le museau sont indiqués en breton. Chien, chat, abeille, perroquet, cheval, mouton, âne, cochon, poule, lapin, sont tour à tour évoqués.

L'édition originale en anglais a été adaptée en breton par Martial Ménard... et imprimé à Hong-Kong !

Encore un livre agréable pour les petits bretonnants.



◆ Les nouveaux chiens de garde

Ce petit essai-pamphlet de Serge Halimi est mordant et intéressant. Par analogie avec les philosophes dénoncés par Paul Nizan comme "les chiens de garde", le titre fait référence aux journalistes d'aujourd'hui qui se contenteraient de servir les intérêts des maîtres du monde.

L'auteur commence par en finir avec la légende de l'indépendance du journaliste. Connivence et proximité avec le pouvoir, dépendance économique se mêlent pour rendre la presse servile, mais si le contrôle est moins direct qu'à l'époque de l'ORTF et du ministère de l'Information. M. Mitterrand lance Canal Plus et en confie la direction à un proche. Un président choisit encore les journalistes avec qui il va s'entretenir. L'unanimisme et le manque d'esprit critique sont manifestes lors de la guerre du Golfe, du référendum sur Maastricht, de la mort de Mitterrand, de la crise sociale de fin 1996 aussi. Bien des grosses pointures du journalisme ont été séduites par Balladur, lorsqu'il était Premier ministre, et l'ont fait sentir.

L'auteur montre ensuite la prudence journalistique devant l'argent, dont il est aussi bénéficiaire : rémunérations élevées, exonérations fiscales. Beaucoup se rejoignent aussi dans le ralliement à l'économie de marché, composante de ce que l'on a récemment appelé "pensée unique", avec la priorité à l'économie privée, aux accords du GAT, au laisser-faire social. Cette homogénéité s'explique par un petit monde de connivences qui rassemblent les quelques dizaines de journalistes influents. Là, l'explication se fait un peu courte, malgré un récit alerte qui fourmille d'exemples.

L'auteur n'évoque que la presse "nationale", singulièrement les quatre "news magazines" et les magazines d'information des trois premières chaînes. Du coup, on a à faire à un petit monde très parisien et très fermé où les mêmes rédacteurs en chef passent d'une rédaction à l'autre, sont liés étroitement au pouvoir central, ont très peu d'ouverture sur la vie réelle, sur la vie à la base et communient dans une même autosatisfaction et dans la même complaisance réciproque. Le livre ne dit rien du système qui permet une telle concentration géographique, politique et financière de l'information.

Il aurait pourtant été intéressant de voir ce qui se passe au niveau de la PQR (presse quotidienne régionale) qui domine en diffusion et manifeste un plus grand pluralisme de l'information, une grande déconnection par rapport aux préoccupations d'une majorité ! Ces caractéristiques différentes s'accompagnent d'une égale servilité par rapport aux pouvoirs en place, locaux et régionaux. Là, l'essai-pamphlet reste à écrire.

Les hérauts de la PQR rétorqueront que le pluralisme et l'éthique font partie intrinsèque de leur spécificité, que l'abondance de la pagination permet de mieux respecter. S'il y a spécificité, comment expliquer l'abandon par la PQR des nouveaux champs rédactionnels hebdomadaires "télévision", presque tous réalisés par la même agence. *Ouest-France* a maquillé la réalité en négociant un contrat où le nom de l'agence n'apparaît pas. Le titre "Ouest-France TV magazine" donne le change, alors que le magazine est strictement le même que celui des autres quotidiens régionaux. Pour *Le Télégramme*, qui a moins de moyens, le même supplément s'appelle "TV magazine" ; pour *Presse Océan*, c'est "TV magazine Ouest".



La "une" du supplément de "Presse-Océan".

Cet abandon camouflé laisse planer un doute sur la volonté de la presse régionale de perpétuer son originalité rédactionnelle, de même que sa tendance à confier les éditos à des grosses pointures des petits cercles de journalistes parisiens. Il n'y a là plus aucune place pour les programmes de télévision régionale.

Même incomplet, l'essai de Serge Halimi, journaliste au "Monde diplomatique" est mordant et instructif. (30 F seulement ! Editions Liber).

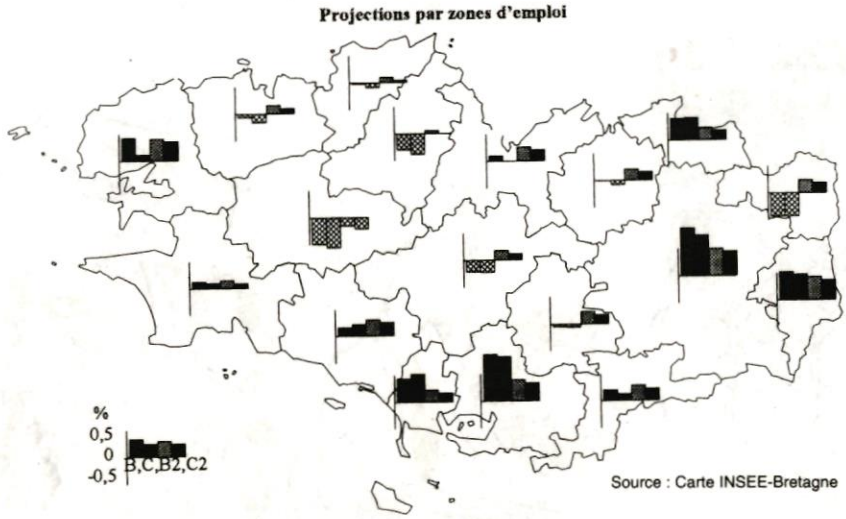
Janvier... vu par Nono



La démographie bretonne à l'horizon 2020

(suite de la p. 7)

Taux annuel moyen de la croissance de la population entre 1995 et 2020, projection B, C, B2, C2



La carte réalisée par l'INSEE-Bretagne présentée ici juxtapose les résultats des quatre projections. Dans chaque zone d'emploi est figuré le taux annuel moyen d'évolution de la population entre 1995 et 2020 selon les projections B, C, B2, C2.

En fonction de ces résultats, les zones d'emploi peuvent être classées en trois groupes :

en croissance assez forte : Rennes, Vannes, Vitré, St-Malo et Brest (B) ;
en croissance faible : Brest (C), Auray, Redon, Lorient, Quimper, St-Brieuc ;
en décroissance : Carhaix, Fougères, Guingamp, Pontivy, Loudéac, Lannion, Morlaix, Dinan et Ploërmel.

● Un recul des zones de plus faible peuplement.

Sur les onze zones d'emplois rassemblant chacune moins de 5 % de la population régionale en 1990, huit voient leur part régresser. Elle totalisent 25,5 % de la population régionale et n'en rassembleraient que 21 % en 2020, soit moins que la zone d'emploi de Rennes en 2020. Seules trois zones sur ces onze progresseraient en effectif et en part : Saint-Malo, Vitré, Auray.

● Une polarisation des gains de population.

Certaines zones progresseraient nettement : Rennes, Vannes, Vitré, Brest (scénario B) et à un moindre degré : Auray, Quimper, Brest (scénario C), Lorient, Saint-Brieuc, Redon. Plus précisément, si l'on fait en 2020 le bilan de la répartition de la croissance régionale de population, sa ventilation entre zones d'emplois montre :

– la polarisation est accentuée sur les zones d'emplois de Rennes et Vannes. La zone de Rennes concentre seule plus de 55 % de la progression régionale et avec la zone de Vannes entre 70 et 80 %.

– la zone de Rennes et les zones d'emplois d'Ille-et-Vilaine concentreraient entre 65 et 76 % de la croissance démographique régionale, entre 1990 et 2020, entre 62 et 72 % si l'on enlève le déficit de la zone de Fougères. Les scénarios à migrations corrigées modifieraient faiblement l'ampleur de cette polarisation.

● Une différenciation des âges entre zones d'emplois.

En 1990, six zones d'emplois présenteraient une moyenne d'âge et un âge médian inférieur à la moyenne régionale : Rennes, Vitré, Brest, Vannes, Lorient et Redon. Seules les quatre premières zones présentent un âge moyen et médian supérieur à la moyenne régionale, avec une progression particulièrement forte de l'âge moyen dans les zones de Fougères (+8), Saint-Brieuc (+7), Redon (+8,5), Lannion (+10) dans les deux scénarios. Les extrêmes pour l'âge moyen passeraient de 31 pour Rennes et 43 ans pour Carhaix en 1990 à 37 ans et 53 ans en 2020.

● Une concentration de la croissance de la population active.

Seulement 5 ou 6 zones d'emplois concentrent la croissance de la population active : Rennes et Vannes qui ont le plus fort gain, Brest, Saint-Malo, Vitré et Auray. Ces gains ne s'effectuent pas obligatoirement sur toute la période. 12 ou 13 zones présenteraient moins d'actifs en 2020 qu'en 2010. Pour les zones de Guingamp, Carhaix et Fougères, la diminution du nombre d'actifs est continue de 1990 à 2020, alors que toutes les autres zones subissent cette diminution dans la période 2000-2010 et au-delà.

Conférence-débat sur le thème : «Quelle politique pour la langue bretonne ?»

Dans la perspective des élections régionales, SKED, maison de la langue et de la culture bretonne du pays de Brest, organise une conférence-débat sur le thème : «quelle politique pour la langue bretonne ?».

Quatre domaines seront abordés : l'enseignement, les médias, la vie publique, le breton et l'emploi. Une rapide présentation de l'état des lieux dans chacun de ces domaines sera effectuée. Le débat sera animé par M. Baudu, journaliste à RBO.

Les personnalités invitées à prendre part à ce débat sont les têtes de liste des principales formations présentes aux élections.

Ce débat aura lieu le samedi 21 février 1998, à 15 heures, à l'Auditorium de l'école de musique de Brest.

Cuba par dessus tête

Fidel Castro qui apparaît quasiment comme un bon chrétien.

Jean-Paul 2 qui dit une messe place de la Révolution avec en décor la tête du Che.

Le président du pays leader du monde chrétien rattrapé par des histoires de... Cubas ne paraît pas très fidèle et pas castré du tout !

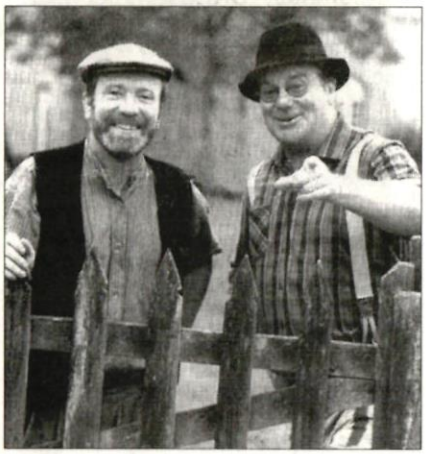
La France est encore une fois en retard. Personne n'a vu, par exemple. Nicole Notat sortir de l'Elysée en criant : AC !

Pareil pour la Bretagne. Qui a vu Yvon Bourges faire de l'entraînement de jeunes filles autour d'une table ovale ? Hélas, pas grand monde !



Roger LE CONTOU et Freddy LE DISOU

Du Mardi 10
au Samedi 14 Février - 21 h
Salle du Champs de Mars
RENNES



L'un est contou, l'autre est disou mais ils sont surtout intarissables. Roger LE CONTOU, Fred LE DISOU, deux gars «bé chez nous» qui ont entrepris avec bonheur et humour de mettre en valeur la langue du pays gallo et la tradition orale qui s'y rattache.

Leur réputation ne cesse de grandir. Ils ont été en 1993 et 1994 lauréats de la «Bogue d'Or» de Redon, le grand rendez-vous des conteurs. En 1996, le KAN AR BOBL a reconnu leur talent en les sacrant meilleurs conteurs de Haute-Bretagne.

Organisation UPRACB (Union des associations bretonnes de Rennes) en collaboration avec KERIG et l'association Gallèserie.

Entrée 50 Fr. Tarifs spéciaux étudiants et personnes en recherche d'emploi.

Renseignements : 02.99.69.03.17.

Stage de breton parlé

Le Centre «forêt-bocage» de La Chapelle-Neuve organise, en collaboration avec «Skol an Hanternoz», un stage de breton parlé **du samedi 14 au dimanche 15 mars 1997**. Ce stage sera ouvert à toutes les personnes, excepté les débutants complets.

Les cours qui se dérouleront en petits groupes mettront avant tout l'accent sur la pratique du breton dans la vie quotidienne, tout en s'appuyant sur les différents acquis de chaque stagiaire.

Centre de découverte «forêt-bocage» - 5, hent an Dachenn sport - 22160 LA CHAPELLE NEUVE - Tél. 02.96.21.60.31.

Hastañ en Live



Après une bonne année 1997, riche en marques de reconnaissance d 'un succès largement mérité (prix Coop Breizh en Mai et prix Du-mañ Du-se FR3 en décembre) qui a récompensé le groupe Dibenn, l'équipe de la petite société de production de disque trégorroise An Naer Produksion se lance dans une nouvelle aventure en préparant l'enregistrement du groupe Hastañ au mois de février prochain.

Changement de technique pour cette production : Dibenn avait enregistré en studio durant le mois de juin 96, rien de tel pour Hastañ puisque le groupe a décidé d'enregistrer en live.

C'est donc au cours de ces six festou-noz que le disque sera enregistré. Aussi musiciens et producteurs comptent sur une forte présence du public pour obtenir une bonne ambiance.

Les musiciens de Hastañ et l'équipe d'An Naer comptent sur une forte présence du public pour faire de cette entreprise un succès.

Vendredi 6 février 98 - PLOUHA (22), organisation An Naer : **Hastañ** ; Féon-Lehart ; **Robin-Lintanf-Suignard** ; Veillon-Riou ; **Vreudeur Morvan.**

Samedi 6 février 98 - BEGARD (22) : **Hastañ** ; Féon-Lehart ; **Louarn-Thomas** ; Tadig Kozh.

Vendredi 13 février 98 - PLOUIGNEAU (29,) organisation An Naer : **Hastañ** ; Alain-Bléjean ; **Ebrel-Le Buhé** ; Troadec-Le Roux.

Samedi 14 février 98 - PLOUARET (22) : **Hastañ** ; Retrait d'permis ; **Louarn-Thomas**.

Vendredi 27 février 98 - PRAT (22), organisation An Naer : **Hastañ** ; Loened Fal ; **Moc'h Gouez-Jaguin** ; Urvoy-Malrieu-Volson.

Samedi 28 février 98 - PRAT (22), organisation An Naer : **Hastañ** ; BF 15 ; **Guilchou-Le Gall** ; Moal-Chapejain.

SORTIE DU DISQUE : début JUIN 98.

Souscription : An Naer bourk - 22140 Plunet - Tél. 02 98 47 83 88.

Prix spécial 120 FTTC - port compris.

Théâtre national Populaire portatif

Jean KERGRIST
Tél. 02.96.29.63.05
Fax 02.96.29.81.02

Samedi 21 février, Berne (56), salle des fêtes, 20 h 30, (amicale laïque), "Le Clown Chomdu".

Dimanche 22 février, Le Relecq-Kerhuon (29), 16 h, salle Astrolab, (Office culturel), "Grand bal à St-Lubin".

Samedi 28 février, Guéméné Penfao (44), 20 h 30, salle des fêtes, (ass. La Fouine), "Grand bal à St-Lubin".

Vendredi 6 mars, Rennes (35), 20 h 30, Cercle Paul Bert, 30 route de Paris, (Kérig), "Grand bal à St-Lubin".

Samedi 14 mars, Plestan (22), 20 h 30, salle des fêtes, (comité des fêtes), "Grand bal à St-Lubin".

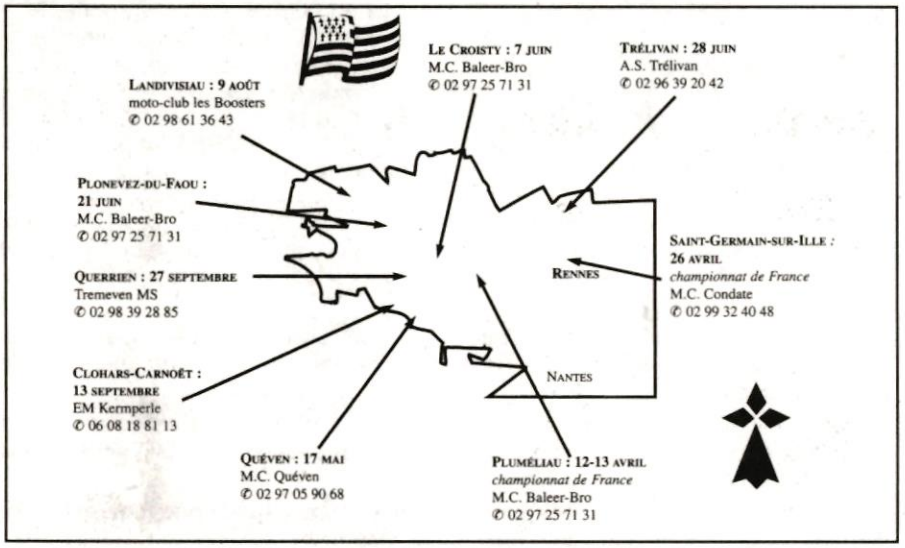
Samedi 21 mars, Sulniac (56), 20 h 30, salle des fêtes, (comité de jumelage), "Grand bal à St-Lubin".

Championnat de Bretagne de motocyclisme les rendez-vous de la saison 1998

Le championnat de Bretagne 1998 de motocyclisme comportera neuf courses sur route dans les catégories courses de vitesse ou courses de côte : les 12 et 13 avril à Pluméliau (56), organisé par le Baleer-Bro de Christian Le Badézet et qui compte aussi depuis plusieurs années pour le championnat de France, le 26 avril à Saint-Germain-sur-Ille (35), le 17 mai à Quéven (56), le 7 juin au Croisty (56), le 21 juin à Plonévez-du-Faou (29), le 28 juin à Trélivan (22), le 9 août à Landivisiau (29), le 13 septembre à Clohars-Carnoët (29) et le 27 septembre à Querrien (29).

Bien qu'elle dispose d'une nouvelle génération de motards de compétition, la Bretagne est toujours en attente d'une piste auto-moto qui permettrait l'organisation de compétitions internationales telles qu'un championnat d'Europe. Cette piste existe, à Fay-de-Bretagne (44), mais elle est inutilisée pour d'obscures raisons. Construite il y a quelques années avec l'aide du Conseil Général de Loire-Atlantique pour le constructeur auto Venturi, elle est quasiment déserte depuis la faillite de l'entreprise, mais les motards y sont interdits.

Tout renseignement à la Ligue de Bretagne au 02.99.48.26.59.



UN TEE-SHIRT SUR MESURE...



Il est tout nouveau, tout chaud, tout beau, le tee-shirt «PARIS NOUS POMPE» diffusé par la Fédération de Trégor-Goëlo de l'Union Démocratique Bretonne.

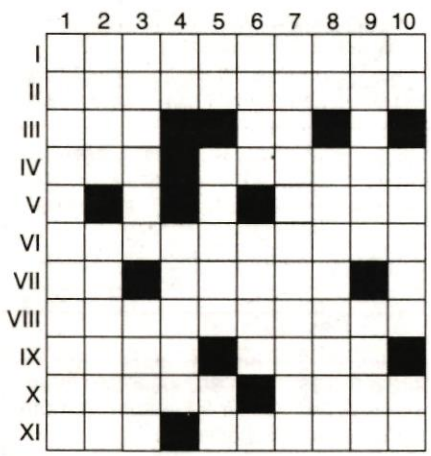
Il existe en trois tailles (L, XL, XXL) et peut être commandé à : U.D.B., Centre Dunant, 22500 Paimpol.

Le prix défie toute concurrence : 70 F + 11,50 F de port.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 101

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Bien qu'ainsi nommée, cette porte est pourtant guérandaise. – II. Elles ne devraient pas se sentir trop dépaysées à Clisson. – III. Finalement, il paraît évident que cet illuminé n'était pas né sous une bonne étoile ; Cet abbé malouin entra à l'Académie en 1761 (initiales). – IV. Un misérable auquel on a tourné le dos ; Inversé : Celle de la Baie des Anges est pourtant située très loin de l'Aber Wrac'h. – V. Nom de muse pour un René-Guy Cadou bretonnant. – VI. Précédent vents et marées selon Jacques Prévert. – VII. A la source de l'Aven ; Imitait St Brendan. – VIII. L'Eire, par exemple. – IX. A la naissance d'une célèbre presqu'île du Finistère ; Sans aucun doute. – X. Ce voisin de Dinan a manqué de peu d'être une sainte ; Où il apparaît que pratiquée en rond, cette danse celtique n'a réellement ni queue ni tête. – XI. Tête d'ânes ; Imaginé par un écrivain rennais, l'un d'eux réapparaît régulièrement au cinéma.

VERTICALEMENT : 1. Depuis 1954, Islam et Chrétienté ont pu s'y côtoyer. – 2. En Léon, terre travaillée pour la deuxième année ; Une beuverie très avancée. – 3. Pourvoir, certes, mais pas plus à Nantes qu'ailleurs ; Élément de transmission. – 4. Aux confins de Noyal ; Cette cornemuse connaît actuellement son « revival ». – 5. Cœur de pierres ; Inversé : cabré sans hésitation en cas d'emploi du verlan ; Inversé : un sigle connu de tous les enfants. – 6. Ne concerne pas que les animaux de trait ; En Irlande. 7. Nombre d'entre elles doivent de l'être à la cupidité de certains trafiquants nantais. – 8. Lettres de Dinan ; Celles de St Philbert ont traversé la France d'ouest en est. – 9. Ilienne ; Un farfelu menacé par la goutte. – 10. Il a cru avoir affaire aux derniers Bretons (initiales) ; Aujourd'hui, on se souvient surtout de ses Noces de Jeannette ; Corsaire malouin (initiales).

M. ERWAN

SOLUTION du n° 100

Horizontalement : I. SKOL VREIZH. – II. ARMAI ; RIOU. – III. RESNAIS ; OG. – IV. DIAOUL ; ELO. – V. IS ; UDERZO. – VI. NEVE (NEVEZ) ; DIEGI. – VII. ERO ; FESTIF. – VIII. INIS ; EA. – IX. ISLE ; EON. – X. ENES ; ISAAC. – XI. SASSUNADUR.

Verticalement : 1. SARDINERIES. – 2. KREISER ; SNA. – 3. OMSA ; VOILES. – 4. LA NOUE ; NESS. – 5. VIAUD ; FI (FILIP). – 6. ILE DE SEIN. – 7. ERS (ERSE) ; RIS ; OSA. – 8. II ; EZET ; NAD (NADOZ). – 9. ZOOLOGIE ; AU. – 10. HUGO ; IFAECR (FIACRE).

PLESCOP, les 14 et 15 février
2e Roue Waroch

L'association Petra Neue organise pour la deuxième année le trophée Roue Waroch, les 14 et 15 février, à PLESCOP, dans le cadre du Kan ar Bobl 98.



Le samedi 14, pendant le fest-noz animé par Skolvan, Le Mou-Lefebvre et Spontus, concours des jeunes groupes musicaux bretons. Premier prix : l'enregistrement d'un CD en studio !

Le dimanche, sur 3 ou 4 scènes différentes, concours d'accordéon diatonique, de violon solo et duo et concours de duo accordéon + autre instrument. Pour terminer, grand fest-deiz où les vainqueurs des différents concours joueront pour une finale et où seront également désignés les qualifiés pour la finale du Kan ar Bobl, à Pontivy. Nombreux prix.

Renseignements : **02.97.60.78.36**.

BRETAGNE PLUS
célèbre l'Edit de Nantes

Jeudi 26 février, TOLÉRANCE ET INTOLÉRANCE AU XVIIe SIÈCLE ENTRE PROTESTANTS ET CATHOLIQUES EN BRETAGNE, par J.Y. CARLUER.

Jeudi 5 mars, MISSIONS ET CHRISTIANISATION DE LA BRETAGNE AUX XVIIe et XVIIIe SIÈCLES, par F. ROUDAUT.

Jeudi 12 mars, LE CAS ERNEST RENAN : RELIGION ET TOLÉRANCE, par J. BALCOU.

Jeudi 19 mars, LES LYCÉES DU DIABLE EN PAYS NANTAIS, par J.GUIFFAN.

Jeudi 26 mars, L'ANTICLÉRICALISME «MARITIME» EN BRETAGNE SOUS LA IIIe RÉPUBLIQUE, par F. CHAPPE.

Espace J. DEMY, auditorium de la médiathèque de Nantes, 24 quai de la Fosse. Participation aux frais 20 F ou abonnement pour l'ensemble du cycle proposé au prix de 50 F à retirer au COMPTOIR DU CHATEAU, 4 rue Prémion, à Nantes, tél. 02.40.20.16.22 ou à l'AGENCE CULTURELLE BRETONNE, 24 quai de la Fosse, à Nantes, tél. 02.51.84.16.07.

FEST-NOZ
à Quimper

L'association Kemper-Arrasate organise un fest-noz le **samedi 7 février,** à partir de 21 heures, salle du Chapeau Rouge, à Quimper. Avec les groupes NOGIG et STARTIJENN, les sonneurs RODE et LOUÉDEC, les chanteurs Pêr, Pol, Jak, Gaël et Alwenna et le Bagad An Erge Vihan.

Entrée 30 F.

Musée
Jan Brito de Pipriac
Rencontre Brito-Japonaise



Une rencontre entre artistes japonais et bretons aura lieu le 22 mars, au Musée Jan Brito de Pipriac (Ille-et-Vilaine), autour de la calligraphie, de l'estampe, des arts du papier. Ces activités artistiques font partie des ateliers mis en place par le musée depuis trois ans. Ce 22 mars, le public mais aussi les artistes, qui travailleront ensemble pourront ainsi s'enrichir de la diversité culturelle. Renseignements : **02.99.34.62.79.**

Musées en Bretagne

Les expositions au Musée des Jacobins en 1997-1998, jusqu'au 31 mars.

Camille Bryen, peintures et gouaches, dépôt permanent de la Fondation de France jusqu'au 1er juin.

L'art et la matière, restauration des peintures polychromes en Bretagne, du 27 juin au 1er novembre.

Félix Valloton, peintre nabi suisse.

DIWAN KEMPER
fête ses vingt ans



Et en beauté. Au programme, **le samedi 21 février**, concert avec Dibenn, Black Label Zone, les Trompettes du Mozambique et Red Cardell. Puis fest-noz avec Dremmwel, Bagad Penharz, les chanteurs Pêr, Pol, Jack... Le dimanche, repas gastronomique, spectacle des enfants de Diwan avec JeanLuc Roudaut et Yvon Étienne. Et pour terminer fest-deiz. Le tout se passe au Pavillon Penviller, à Quimper. Renseignements : **02.98.95.82.47.**

TEATR PENN AR BED
«Testamant ar C'hi»



Le Teatr Penn ar Bed est heureux d'annoncer que le prix 97 du meilleur comédien en langue bretonne décerné par FR3, a été attribué à Sylvain Kernoa pour son rôle de Joao Grillo dans la pièce «Testamant ar C'hi».

Il s'agit d'une comédie du Brésilien Ariano Suassuna, traduite par Rémi Derrien. La mise en scène est de Bernard Lotti, la direction d'acteurs est de Jean-Yves Gourves. Elle est interprétée par les 13 comédiens qui composent la troupe.

Prochaines représentations : le dimanche 15 février, à Trégastel ; le 20 février, à Lorient ; le 21 février, à Plougastel, et le 7 mars, à Quimper.

P.B. Services

CONFÉRENCE

L'Association d'Information et de Soutien aux Indiens d'Amérique présente : **«VOIX INDIENNES, journée de solidarité avec les Peuples Autochtones»**.

VOIX INDIENNES a été crée en 1992 lors de la campagne internationale «500 ans de résistance indienne, noire et populaire». Depuis A.I.S.I.A poursuit son travail d'information. Nous organisons aujourd'hui la 7e édition de cet unique rendez-vous, en recevant le poète Cheyenne LANCE HENSON.

Dimanche 1er février, à 15 h 30, au Sterenn, à Trégunc (Finistère) - entrée 20 F.

Centre de vacances nature en breton à la Chapelle Neuve

du 8 au 10 avril

«Le réveil du printemps» : Le Centre «Forêt-Bocage» organise un séjour pour les enfants bretonnants de 8 à 12 ans, du mercredi 8, à 10 h, au vendredi 10 avril, à 16 h. (Accueil possible dès le mardi soir).

Ce séjour leur permettra de découvrir la nature et de réaliser diverses activités (recherche de traces d'animaux sauvages, grands jeux nature, observation à la jumelle, découverte des fleurs et autres plantes, balade nocturne...), mais aussi suivant leur envie des activités manuelles et artistiques.

Hébergement et repas au centre.

Tarif : 495 F tout compris. Prix dégressif si plusieurs enfants de la même famille. (A noter : d'autres séjours sont organisés durant l'été).

Renseignements : Centre "Forêt-Bocage" - 22160 La Chapelle-Neuve - Tél. 02.96.21.60.31.

Journées bretonnes du Pays de Lorient

Les festivités commenceront dès le dernier week-end de janvier et continueront le vendredi 6 février avec un fest-noz (lycée Dupuy de Lôme), samedi 7 et dimanche 8, week-end cinéma consacré aux films primés à Douarnenez (salle J. Vilar, Lanester).

Jeudi 12, conférence "Loeiz Herrieu" par D. Carré (salle des fêtes, Larmor-Plage).

Samedi 14, atelier de chants gallos, animé par J. Baron (centre Amzer Nevez, Ploemeur) ; conférence "les noms de famille bretons" par G. Le Men (Médiathèque, Lanester) ; concert sonneurs de couple, suivi d'un fest-noz (Bar Le Contretemps, Lorient).

Mercredi 18, conférence "Lorient, histoire d'une ville", (Chambre de Commerce, Lorient).

Vendredi 20, théâtre en breton, "Testamant ar c'hi (plateau des Quatre Vents, Lorient).

Samedi 21, concert Antoine Hervé, "Caprices de Morgane" (Les Arcs de Quéven), suivi d'un fest-noz avec Int (salle des fêtes de Port Louis).

Dimanche 22, fest deiz des Deiziou 98 avec Gwenfol, Hiroal, Loeroù Ruz (Espace Cosmoa Dumanoir).

Vendredi 27, concert Gwerz (palais des congrès, Lorient).

Samedi 28, soirée andouille chaude fest-noz (Saint Niau, Lanester).

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

Courrier

"Monsieur le Directeur,

Comme beaucoup si j'y trouvais du travail c'est avec bonheur que je rentrerais au pays. Alors c'est un plaisir chaque mois de passer à la librairie bretonne pour acheter mes journaux dont le vôtre. J'aime chacun de ces liens de papier, toutefois j'ai un gros problème avec certaines rubriques, celles qui sont écrites en breton, qui ne sont pas traduites et mon breton est des plus légers !

Ne pouvez-vous envisager de faire des textes bilingues, ce qui étofferait à peu de frais vos revues et nous permettrait à nous les débutants de faire mes premières traductions ?

Bon courage à toute l'équipe et bon vent pour le journal pour cette année 98 mais aussi toutes les autres."

"Et pourtant, cette Bretagne, je la souhaiterais différente, encore plus chaleureuse, retrouvant son identité dans une culture et un élevage plus fidèles au passé. Une Bretagne écologique dans le respect de sa terre, de la qualité de ses eaux et de celui des animaux.

Une Bretagne où André Pohon deviendrait la seule référence dans l'élevage pour le bonheur de TOUS ; des bêtes et du consommateur, éloignant par là-même, le spectre de la maladie (ESB) et de la mort engendré par des erreurs humaines au nom du profit et de l'argent-roi. Une agricultrice biologique et un élevage écologique pour une identité reconnue dans le monde entier. Une identité régionale reconnue dont on soit fier."*

**Voir «Le Peuple Breton» n° 393 de septembre 1996.*

Maire-Ange CAURET

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Abonnez-vous au Peuple Breton !



Pour tous problèmes d'abonnement, prière d'utiliser le téléphone fax 02.96.61.54.11

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

par Pierre Morvan

Racket

*Il y a quelques mois Télérama dénonçait le racket auquel se livre le fisc à l'encontre des "entreprises culturelles", orchestres, troupes de théâtre, festivals... **"L'État,** protestait en substance l'hebdo, **souhaite récupérer d'une main ce qu'il verse de l'autre, via les subventions"...***

Ce qui se passe en Bretagne est encore plus scandaleux, dans la mesure où les subventions "distribuées" ici se font rarissimes. Pour mémoire, le cas du FIL, le Festival de Lorient, célèbre victime de la pingrerie hexagonale ... Ici, ce sont les collectivités locales - communes, départements, Région - qui raquent et se trouvent de la sorte rançonnées sans qu'elles ne songent, semble-t-il, à protester...

Deux exemples récents viennent illustrer cette forme nouvelle et inventive de hold-up: c'est d'abord à la Compagnie Théâtrale Fait Lux que le fisc réclame la bagatelle de 170 000 francs, ce qui signifie à terme la mort de cette troupe briochine. Quant au Festival An Arwen de Klegereg, belle preuve de dynamisme centro-breton, on ne lui réclame pas moins de 242 000 francs. Résultat des courses: pas de Kleg 98 !

Avant d'être dissous, Douste Bla Bla et Juppé Droit dans ses Bottes avaient promis de se pencher sur la question. Mais que fait Madame Trautmann ? En attendant on peut toujours organiser le soutien aux "entreprises culturelles" menacées.

Didier SQUIBAN

"Molène"

(L'Oz Production, Coop Breizh Distribution, L'OZ 17)

Image insolite que celle de ce piano qui prend la mer et met le cap sur Molène, petite île de fin de terre. Didier SQUIBAN réalise ainsi un beau rêve: ***"interpréter au milieu de la mer (...) des thèmes traditionnels de Bretagne, des compositions ainsi que des improvisations inspirées par le lieu."*** Un beau rêve et aussi, nous précise-t-il, ***"l'aboutissement de plusieurs années de travail".*** Précision presque inutile, car cela s'entend : les trois suites pour piano de "Molène" ont été pensées,



imaginées, fignolées, ciselées, pour aboutir à cette perfection qui fait du disque de Didier SQUIBAN l'une des réussites, l'un des événements de ces derniers mois.

C'est au contact de Yann Fanch Kemener, qu'il accompagne régulièrement, que Didier Squiban a redécouvert la musique bretonne. Avec le chanteur, avec An Tour Tan, son équipage pour Brest 96 ou avec Sirius, son orchestre de jazz, il a depuis longtemps déjà multiplié les expériences et Selaouit s'en est fait régulièrement l'écho. Avec "Molène" pourtant, ce retour aux sources prend une toute autre dimension et le jazzman se fait musicien breton...

C'est donc une première, pas évidente au départ, que nous propose Didier Squiban: tout un disque de piano solo, entièrement consacré au répertoire breton, avec un hommage rendu au Barzaz Breizh dont le pianiste "revisite" plusieurs thèmes.

Disons-le tout net, ce CD est un véritable enchantement, du début à la fin. Laissez-moi pourtant vous avouer une petite préférence pour une reprise, celle "Kerzhadenn" composée par Gildas Beauvir et qu'interprétait déjà Kristen Nogues sur son disque tout aussi magique, "Kernelec". " Molène"? Un album superbe, émouvant et envoûtant et en prime un beau livret aux photos signées Thersiquel. Un disque qui fera date.

BOUFADOU

"L'enfant de la mer"

(Distribution Keltia Musique, RSCD 232)

"Le bruit des vagues sur les rochers, le cri des oiseaux, les coquillages qui respirent... c'est COMME une musique, c'est UNE musique, c'est SA musique..." Faire comprendre aux enfants que la musique est partout, dehors, dans la nature, au bord de l'eau, et aussi à l'intérieur, dans la tête de chacun... Trois musiciennes et chanteuses, Marie de Gélis,



Manuelle Campos, et la harpiste Nolwenn Philippe veulent proposer à nos chères petites têtes blondes (et brunes, et rousses...) autre chose que les niaiseries qu'on leur donne trop souvent à entendre.

Les instruments? Une bouteille en plastique, un morceau de bois, du sable fin et quelques petits galets et hop! c'est parti, un Monde est créé, un monde étrange, peuplé d'éléphants marrants, de canards verts comme des lézards, de renards qui jouent au billard, de tortues montées sur patins à roulettes ou de coucous culottés... Une sorte de voyage initiatique et poétique porté par une ***"musique qui chante..."***

"L'enfant de la mer" pourra donner au(x) votre(s) l'envie d'explorer le monde des sons qui font se "tortiller les corps sur un rythme fou"... Poétique aussi, le livret joliment illustré par Cécile Danolky. En résumé un premier CD, à la fois très intéressant et très prometteur. Je n'ai pas pu vous en causer avant Noël, alors pensez-y pour Pâques...! (*)

MUSIQUES ET VOIX DE BRETAGNE

"20 ans de Diwan"

(Le Ciré Jaune, CIR 113)

Une fois n'est pas coutume: voici une compilation dont l'achat est vivement conseillé. Il faut dire que le bénéfice de la vente, (une fois retirée la TVA et la part des distributeurs, comme l'a d'ailleurs fait remarquer Dan ar Braz), devrait être reversé intégralement à Diwan, pour ses vingt ans.

Il faut donc saluer l'initiative du Ciré Jaune et de son responsable, Jean Didier Gaudry. Et l'effort des artistes, fort nombreux, qui ont



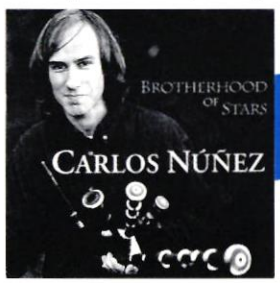
accepté d'y participer. Impossible de tous les citer, mais sachez quand même que vous y retrouverez les plus grands noms de la musique bretonne, de Glenmor et Dan à Gilles Servat, en passant par Tri Yann, Kemener, Ar Vreudeur Morvan, Kad, Ar Re Yaouank, Annie Ebrel, EV et beaucoup d'autres. Une compil' qui devrait remiser toutes les autres au rayon des choses inutiles... Deux formules possibles: soit le double CD reprenant tous les titres, soit deux CD distincts, l'un consacré aux "Voix de Bretagne", le second aux "Musiques de Bretagne". Faites un geste. Pour Diwan !

Carlos NUNEZ

"Brotherhood of Stars"

(BMG, Distribution Ciré Jaune, 74321453752)

On l'appelle le "septième Chieftains" et c'est en soi un vrai compliment, une référence et une belle reconnaissance... Il a joué avec les meilleurs, avec Paddy Moloney et sa bande, avec Ry



Cooder, avec Liamm O'Flynn, Paddy Keenan... Avec Sinead O'Connor également, sur "The Foggy Dew", l'un des titres phare du CD des Chieftains, "The Long Black Veil". L'été dernier, il était la vedette du Festival de Lorient et voilà qu'il apparaît maintenant sur "Finisterres", le nouvel "Héritages" de Dan ar Braz...

Autant d'étapes importantes pour Carlos Nunez, jeune joueur de cornemuse de 27 ans aux prunes. Et un beau parcours pour celui qui aurait, dit la légende brodée avec l'aide de sa maison de disque, commencé à pratiquer la cornemuse galicienne, la gaïta, dès l'âge de 8 ans.

Et voici maintenant la consécration, "Brotherhood of Stars", qui, dit-on, fait un tabac de l'autre côté des Pyrénées. Enregistré avec une foule d'invités venus de Cuba, du Pays Basque, d'Espagne, d'Irlande - les Chieftains savent vivre et rendre la politesse - le disque fait tout de suite penser à un beau patchwork, coloré et chaud, à l'image de cette galice, terre celte sans doute mais aussi et surtout carrefour où se rencontrent de multiples influences. L'héritage ibérique ! Un conseil: écoutez donc "Cantigueiras" repris par Xiradela, un chœur de femmes galiciennes... Impossible de rester impassible.

(*) On peut le commander (145 F) à Boufadou, 13 rue de Gélard, 22620, Loguivy de la Mer

Une PERY, peu tonique

C'est fou l'attention subite dont bénéficie la **"Charte européenne des langues régionales ou minoritaire"**... a l'approche des élections. Même FR3-Roazhon invite et réinvite Nicole PERY en direct de Bayonne, juste après les fêtes, pour nous dire qu'elle n'avait rien de plus à dire que ce qu'elle avait déjà dit à Morlaix ou justement elle n'avait rien dit puisqu'elle n'était pas venue là pour dire des choses, mais pour écouter. Elle m'avait fait penser à Sainte- RITA, patronne des causes désespérées...

Il s'agissait, cette fois, de nous présenter le **"rapport d'étape"** qu'elle avait pour mission de présenter à son patron fin 97. D'après ce que j'ai compris, ce n'est ni un "contre-la-montre" ni une étape de montagne. Du plat seulement.

Le présentateur, Francis Letellier, nous avait pourtant expliqué que ce rapport sur les langues régionales, était **"très attendu dans l'Ouest... et notamment en Bretagne"**. Aux questions pressantes de Fanch Broudig, la chargée de mission sans budget a déclaré qu'elle faisait ce qu'on lui avait demandé sans pouvoir préjuger du suivi, car **"le Jacobinisme fait partie de notre histoire"**. J'ai pensé immédiatement à un autre, ministre celui-là, qui disait sur le même sujet qu'il ne fallait pas oublier qu'en France, la lutte contre les autres langues était **"une tradition culturelle"**. Comme l'excision des filles en Afrique quoi. La tradition c'est la tradition et ça se respecte...

Concernant une éventuelle modification de l'article 2 de la Constitution elle nous a expliqué, déjà, qu'il y avait trois écoles face à ce problème : ceux qui pensent que c'est indispensable, ceux qui pensent que ce n'est pas indispensable et ceux qui balancent entre les deux. Vous voyez qu'après cela son patron pourra répondre comme il voudra, il sera toujours dans le ton. Et puis sa réponse interviendra après les élections, alors !

Finalement son interview était aussi intéressante que la carte de Bretagne vue par satellite et par FR3, avec une frontière entre la Loire-Atlantique et le reste de la Bretagne, ou la météo quand il pleut par département. Nettement moins passionnante que quand on nous annonce, juste avant le journal **"un coup de froid sur les bourses asiatiques"**. Elles sont désormais toutes petites et toutes bleues !

Pendant ce temps là, la culture, la vraie s'installe dans la société. Ainsi à Vannes une association de parents d'élèves vient d'organiser une "super-boum" à l'Atantide, pour les enfants à partir de 5 ans. Le résultat dépasse toutes les espérances. Il y avait les **"Boys Band"** les **"Top Boys"** les **"2 B 3"**. La boîte s'est déchaînée quand le DJ a mis le fameux tube **"Barbie girl"**. Les bras se lèvent et les enfants hurlent à tue-tête **"Oh, my Barbie Girl"**. Le patron de la boîte est content. Les mamans expliquent qu'il faut bien montrer aux jeunes la vie de leurs grands frères et soeurs. D'ici qu'ils organisent aussi des soirées pour expliquer aux bambins comment on s'inscrit à l'ANPE et comment décrocher un stage-bidon !

Il y a une question que tout citoyen breton peut légitimement se poser : La C..... est-elle aussi une tradition culturelle indéracinable ?

Al Louarn



UN SUPERBE CADEAU À OFFRIR...

BRETAGNE 1630

Dessigné par le sieur Hardy, mareschal des Logis du Roy, publié chez H. Hondius à Amsterdam en 1630.

Reproduction de la carte du Duché de Bretaigne

La plupart des communes sont mentionnées pour la première fois





Conditionnée dans un BEL ÉTUI DÉCORATIF

Carte en couleur. Format feuille 50 cm x 61 cm
Notice historique du professeur Pinot.

Veuillez m'envoyer..... exemplaires de : « **Duché de Bretaigne** », 1630
– papier d'art Lana 240 g, format gravure 37 cm x 49 cm ; format papier 50 cm x 61 cm. **Ci-joint mon règlement de 159 F prix de lancement jusqu'au 30 mars 1998 ; 199 F après cette date** (+ frais de port et d'emballage 27 F ; Europe 35 F ; USA, 40 F ; Afrique, Asie... 48 F).

NOM..... Prénom.....
Adresse.....

À renvoyer à ÉDITIONS THALASSA-AR MOR
BP 93 – 22202 GUINGAMP Cedex.
Tél. 02 96 44 10 76 – 06 11 92 98 38 – 02 96 43 77 41